

LES BELGES D'ÉGYPTE PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Une communauté isolée face aux “deux politiques belges de 1940”¹

THOMAS PIERRET *

COMMENT UN GROUPE RÉDUIT MAIS INFLUENT DE BELGES EXPATRIÉS A-T-IL VÉCU LA DÉFAITE DE MAI 1940 PUIS L'ÉMERGENCE DE DEUX POLITIQUES BELGES, L'UNE ROYALE, L'AUTRE GOUVERNEMENTALE ? QUELS FURENT LES RAPPORTS ENTRE LES DIFFÉRENTES TENDANCES AU SEIN DE LA COLONIE ET ENTRE CETTE DERNIÈRE ET LES MILIEUX POLITIQUES ÉGYPTIENS, LES FRANÇAIS D'ÉGYPTE ET, SURTOUT, LES AUTORITÉS BRITANNIQUES ? COMMENT LA SITUATION HAUTEMENT STRATÉGIQUE DE L'ÉGYPTE A-T-ELLE INFLUÉ SUR LE COMPORTEMENT DES DIFFÉRENTS ACTEURS ? EN RÉPONDANT À CES INTERROGATIONS, NOUS SERONS AUSSI AMENÉ À ÉTUDIER LA SITUATION DIFFICILE DE LA DIPLOMATIE BELGE APRÈS MAI 1940, L'OPPOSITION SYSTÉMATIQUE DES ANGLAIS D'ÉGYPTE À TOUTE PROPAGANDE BELGE CONCERNANT LÉOPOLD III OU ENCORE LA MOBILISATION ORGANISÉE PAR LE GOUVERNEMENT DE LONDRES. TRAITÉS PRINCIPALEMENT SUR BASE DE DOCUMENTS BELGES DIPLOMATIQUES ET PRIVÉS, CES PROBLÈMES SONT ÉGALEMENT ÉCLAIRÉS DE MANIÈRE DÉTERMINANTE PAR LES ARCHIVES DU *DEUS EX MACHINA* QU'ÉTAIT À CETTE ÉPOQUE L'AMBASSADE BRITANNIQUE AU CAIRE.

I. Introduction

Avec ses 600 membres, la colonie belge d'Égypte fait pâle figure en regard des communautés grecque, italienne ou britannique, fortes chacune de plusieurs dizaines de milliers d'individus. Cette faiblesse numérique est néanmoins compensée par une influence considérable résultant notamment de la détention des intérêts économiques les plus importants après ceux de la Grande-Bretagne et de la France. Parmi les grandes figures de l'investissement belge dans la vallée du Nil, citons le baron Édouard Empain, fondateur en 1895 de la Société des Tramways du Caire et surtout bâtisseur de la nouvelle Héliopolis², ainsi qu'Henri Naus Bey, figure majeure de l'économie égyptienne dans l'Entre-deux-guerres³. La Belgique est en outre largement représentée dans les Tribunaux mixtes⁴, où ses juristes occupent fréquemment les fonctions les plus élevées. L'un d'entre eux, Firmin van den Bosch, joue dans les années 1920 un rôle politique non négligeable puisqu'il est à la tête de la municipalité

1 JEAN STENGERS, *Aux origines de la question royale : Léopold III et le gouvernement. Les deux politiques belges de 1940*, Gembloux, 1980.

2 ROBERT ILBERT, *Héliopolis, Le Caire 1905-1922, genèse d'une ville*, Paris, 1981.

3 URI KUPFERSCHMIDT, *Henri Naus Bey : retrieving the biography of a Belgian industrialist in Egypt*, Bruxelles, 1999.

4 Juridictions réservées aux Occidentaux vivant en Égypte. Cette institution relevant du régime des capitulations sera supprimée en 1949.

d'Alexandrie et est consulté par le Premier ministre Sa'ad Zaghloul pour trancher des litiges concernant le texte constitutionnel ⁵.

Après la capitulation belge du 28 mai 1940, cette communauté de notables, juristes, hommes d'affaire ou ingénieurs, se divise entre partisans et détracteurs du Roi selon une ligne de fracture séparant les conservateurs des radicaux et qui va progressivement, mais de manière imparfaite, se confondre avec celle qui distingue les neutralistes des anglophiles. Bien que prenant leur source dans une problématique belge ⁶, ces conflits seront façonnés par un environnement très particulier. L'Égypte du cosmopolitisme, État 'indépendant' où les Britanniques règnent sans partage, est le centre de l'effort de guerre allié en Méditerranée et au Moyen-Orient. Unique front terrestre entre l'Axe et les Occidentaux de juin 1940 à la fin 1942, elle est aussi d'une importance stratégique fondamentale dans la mesure où sa chute précéderait vraisemblablement une prise de contrôle du Moyen-Orient par les armées italo-allemandes. À l'intérieur du pays, un conflit latent oppose les Britanniques aux Égyptiens et à leurs dirigeants, dont le nationalisme confine parfois à la germanophilie. Étant donné les difficultés de communication entre l'Europe non occupée et l'Égypte, les Belges qui y résident sont isolés et, d'abord laissés à eux-mêmes au cours de l'été 1940, demeureront mal informés des positions du gouvernement Pierlot. Notons d'ailleurs que ces positions sont intrinsèquement complexes, la politique d'union nationale' autour d'un roi que l'on a d'abord désavoué apparaissant comme difficilement admissible par beaucoup.

Après avoir rapidement abordé la question de l'état d'esprit général des Belges d'Égypte, nous consacrerons l'essentiel de cette étude à la période 1940-1942, au cours de laquelle la profonde incertitude quant à l'évolution du conflit mondial génère les tensions les plus vives et suscite l'intervention des services britanniques. Nous verrons pour terminer comment la disparition de la menace italo-allemande va atténuer de manière quasi mécanique l'âpreté de ces 'affrontements'.

II. L'état d'esprit de la colonie

Les différends que nous nous proposons d'étudier apparaîtront avant tout au lecteur comme des conflits de personnes, tant les Belges d'Égypte dans leur ensemble demeurent peu visibles faute de documents. Néanmoins, les individus que nous verrons s'affronter reflètent chacun des tendances idéologiques auxquelles se rattache nécessairement chacun des membres de la colonie. Par ailleurs, si toute communauté

⁵ FIRMIN VAN DEN BOSCH, *Vingt années d'Égypte*, Paris, 1932.

⁶ En ce qui concerne les conflits similaires opposant entre eux les Belges du Congo, qui "manifestent leurs divisions par des altercations et même des provocations en duel", on lira FRANCIS BALACE & CHRISTINE DENUIT-SOMERHAUSEN, "Abyssinie 41 : du mirage à la victoire", in *Jours de Lutte*, Bruxelles, 1992, p. 15-49 (en particulier p. 15-29).



- Le baron Empain (le cinquième à partir de la gauche, au premier rang), entouré par quelques-uns de ses invités devant les écuries du président du conseil d'administration de la Société d'Héliopolis. (Photo CEGES)

expatriée est traversée par des clivages que renforce le sentiment d'exil, celle qui nous intéresse se caractérise par deux traits qui exacerberont les tensions en temps de guerre : l'indépendance d'esprit et, dans certains cas, la faiblesse du sentiment identitaire belge.

En 1914-1918 déjà, on avait observé de vives oppositions entre la représentation belge et certains groupes rebelles à son influence⁷. Exerçant parfois des fonctions économiques, judiciaires voire politiques de la plus haute importance au sein de cette société coloniale, certains Belges n'accordent que peu d'attention aux directives émanant d'une métropole bien lointaine et politiquement peu présente dans la vallée du Nil.

Par ailleurs, les communautés étrangères vivent très mélangées et une bonne partie des mariages unissent des époux de nationalités différentes. Les enfants nés de ces unions ont une identité nationale floue et ce, particulièrement, dans une petite colonie telle que la belge, qui n'a pas les moyens d'organiser, à l'instar des grandes collectivités étrangères,

⁷ Charles de Romrée pour Paul Tschoffen, 23.8.1943 (AMAEB, AF-10-4, 1919-1943).

un enseignement entretenant le patriotisme. Plus prosaïquement, il faut ajouter à cela un profond attachement à une situation matérielle généralement confortable. Ainsi, pendant la guerre, certains Belges aisés non seulement rechignent à quitter une fonction lucrative pour aller se battre, mais souhaitent voir le conflit se terminer au plus tôt, quel qu'en soit le vainqueur, afin que les affaires puissent reprendre. Il importe également d'assurer sa position dans l'éventualité d'une occupation allemande qui paraît loin d'être impossible dans une Égypte dont la frontière occidentale est l'objet d'attaques répétées pendant les trois premières années de la guerre.

Par ailleurs, la colonie belge ne peut être considérée comme vivant en vase clos, a fortiori en raison de sa taille réduite. Parmi les différentes communautés étrangères, deux surtout l'influencent en des sens parfois contraires. On pense bien sûr aux Britanniques, dont l'omniprésence politique et militaire constitue une mise en garde quotidienne en direction des partisans éventuels de l'Axe. Cependant, les Belges d'Égypte, pour la plupart francophones, sont naturellement plus proches des Français, dont la position se modifie profondément après le 17 juin 1940. Selon le général Catroux, chef des Forces françaises libres en Égypte, "la politique de collaboration [de Vichy] ne les révoltait pas, car elle leur paraissait propre à sauvegarder leurs intérêts si l'occupant britannique faisait place, en Égypte, à l'occupant allemand. La perspective d'une éviction des Anglais de ce pays ne leur était pas déplaisante, car l'avènement [de l'Axe] aurait satisfait leur traditionnel sentiment d'antagonisme franco-britannique"⁸. En outre, beaucoup de jeunes Belges fréquentent les écoles des congrégations françaises dont le personnel, en compétition d'influence culturelle et de clientèle scolaire avec les Britanniques, est ouvertement acquis au maréchal, ennemi de la franc-maçonnerie et de 'l'École sans Dieu'.

Certes, peu de comportements ouvertement anti-alliés sont relevés, mais l'état d'esprit d'une partie de la colonie est fréquemment dénoncé par divers témoins. Ainsi, l'ambassadeur britannique constate que, si la majorité des Belges affirment leur soutien à la cause alliée, certains d'entre eux "*are not so enthusiastic in practice when it comes to military service or providing money*"⁹. Les militaires Vladimir Peniakoff et Louis Legrand méprisent leurs compatriotes du Caire qui "se vautrent dans la peur"¹⁰ et sont imprégnés d'un "mauvais esprit"¹¹. D'autres soldats émettent la même opinion, tels le pilote Gérard Greindl, qui se dit "dégoûté du Caire"¹², ou le SAS Bob Mélot, qui fait

8 GUY CATROUX (général), *Dans la bataille de la Méditerranée : Égypte-Levant, Afrique du Nord 1940-1944*, Paris, 1949, p. 58-59.

9 "...ne sont pas si enthousiastes en réalité, lorsqu'il est question de service militaire ou d'aide financière" [Miles Lampson pour Anthony Eden, 23.1.1942 (FO 141-845)].

10 VLADIMIR PENIAKOFF, *Mon armée privée*, Paris, 1953, p. 13.

11 LOUIS LEGRAND (major), *Destin d'un homme. Journal de Campagne*, Bruxelles, s.d., p. 185.

12 *Idem*, p. 278.

part au ministre de la Défense de son “écœurement devant les agissements de certains éléments des colonies belges à l'étranger, connus et protégés par le gouvernement”¹³.

Ledit gouvernement considère toutefois que l'“on se ferait une idée fautive à se représenter que dans son ensemble [*sic*] nos compatriotes du Caire manquent de patriotisme ou de dévouement”¹⁴. Notons par ailleurs que, comparée à celle du Caire, la colonie d'Alexandrie est relativement épargnée par les critiques. Pour certains, cette différence d'attitude est liée aux compositions sociales respectives des colonies du Caire et d'Alexandrie. En effet, il existe entre elles une hiérarchie nuancée, la première étant composée des personnages les mieux placés et les plus fortunés.

Cela dit, il serait simpliste de se limiter à évaluer tous ces comportements en termes de ‘patriotisme’ ou de leur chercher une origine socio-économique. Pour comprendre les clivages qui se sont créés parmi les Belges d'Égypte, il faut en revenir au ‘péché originel’, c'est-à-dire au problème de l'attitude royale en mai 1940.

III. Heurs et malheurs d'un ministre de Belgique au Caire (mai 1940-mai 1942)

De la capitulation belge à la défaite française (28 mai-17 juin 1940)

Dans la première édition de *Léopold III et le gouvernement*, le professeur Jean Stengers, évoquant le chevalier Guy de Schoutheete de Tervarent, ministre de Belgique en Égypte au début de la Seconde Guerre mondiale, écrit qu'il “était neutraliste et même assez nettement anti-anglais”¹⁵. Cependant, pendant la ‘drôle de guerre’, de Schoutheete, qui était ministre à Berlin au début du nazisme et dont l'épouse est d'origine française, ne cache nullement ses sentiments anti-allemands¹⁶.

Le 28 mai 1940, le Premier ministre Hubert Pierlot prononce une déclaration dans laquelle il délègue officiers, fonctionnaires et donc diplomates de leur serment de fidélité au Roi, le Souverain “s'étant placé sous l'autorité de l'envahisseur”. Le pouvoir revient au gouvernement, décidé à poursuivre la lutte aux côtés des Alliés. Sans attendre, le ministre au Caire exprime son plein accord au département¹⁷ et informe la presse ainsi que le gouvernement égyptien de la situation. Néanmoins, tout en observant strictement les ordres de ses supérieurs en matière de propagande et de mobilisation, de Schoutheete se refuse à condamner l'attitude royale. Le fait qu'une note rédigée par lui au printemps

13 Robert Mélot pour Spaak, 20.11.1942 (CEGES, *Fonds Franz Burniaux, Papiers Jacquet*, doc. 172).

14 De Romrée pour Tschoffen, 31.8.1943 (AMAEB, AF-10-4, 1919-1943).

15 JEAN STENGERS, *op.cit.*, p.154.

16 Lampson pour *Foreign Office*, 14.9.1940 (FO 371-24286).

17 De Schoutheete pour Spaak, 29.5.1940 (PGST).



• Le Caire, rue Fizbehiyeh. L'influence européenne sur cette avenue de la capitale égyptienne est indéniable.
(Photo CEGES)

1942 et intitulée *Comment la cause royale fut défendue au Caire*¹⁸, soit accompagnée des termini “28 mai 1940-13 mai 1942”, illustre l'état d'esprit de son auteur dès l'annonce de la capitulation et laisse deviner quelle a pu être la teneur de ses propos informels. Ainsi, le soir même de la défaite, le ministre est en butte à l'hostilité de certains éléments anti-royalistes de la colonie. Rappelons que, si partisans et détracteurs du Roi sont souvent mus par des convictions politiques antérieures au 28 mai, les circonstances de la capitulation belge restent méconnues et beaucoup sont acquis à la thèse de la trahison.

Bien que le refus de De Schoutheete de choisir entre loyautés royale et gouvernementale se révélera finalement conforme au discours du futur gouvernement de Londres¹⁹, il s'agit, au lendemain du 28 mai, d'une position extrêmement difficile à tenir, a fortiori dans un quasi-protectorat anglais où la présence française est importante. C'est notamment ce

18 CEGES, *Fonds Guy de Schoutheete de Tervarent*.

19 Pierlot fait officiellement amende honorable au Roi le 21 juillet 1940, à Vichy. Le 3 octobre 1940, Camille Gutt et Albert de Vleeschauwer exposent dans un discours radiophonique la position du gouvernement à l'égard de Léopold III : “Sans le Roi mais pas contre le Roi”.

contexte qui pousse de nombreux Belges d'Égypte, mis en difficulté par la 'traîtrise' de leur roi, à radicaliser leurs positions anti-léopoldistes.

Outre l'influence de ce contexte difficile, l'hostilité à Léopold III se développe logiquement dans les milieux radicaux (soit attachés aux acquis de la Révolution française, notamment à la démocratie et à la laïcité), qu'ils soient libéraux ou socialistes, lesquels entretiennent des relations tendues avec une aristocratie catholique et royaliste dont le chevalier Guy de Schoutheete de Tervarent est la parfaite incarnation. La personnalité la plus influente du courant radical est incontestablement Maurice Jacquet, docteur en droit de l'ULB, où il a fréquenté Spaak, et 'conseiller royal' (conseiller juridique du gouvernement égyptien) depuis 1933. C'est à ce titre qu'en 1937 il assiste la délégation égyptienne à la Conférence de Montreux sur l'abolition des capitulations. Très proche du roi Fouad, Jacquet est moins écouté de Farouq mais, anglophile déclaré, est vivement apprécié par l'ambassade britannique. Grâce à sa fonction, il exerce une action favorable aux intérêts belges et jouit de ce fait d'une autorité informelle sur les milieux économiques belges en Égypte²⁰. Le 'bras droit' de Jacquet est Émile Jacobs, président de la Caisse hypothécaire d'Égypte et oncle d'Hubert Pierlot. Comme nous le verrons plus loin, le conseiller royal est également lié aux socialistes Henri Rolin et Georges Delcoigne, respectivement parlementaire réfugié à Londres pendant la guerre et diplomate proche de Spaak. Il apparaît donc que cet éminent juriste bénéficie de relais précieux dans des milieux aussi différents que le gouvernement égyptien, les autorités britanniques au Caire, la communauté belge d'Égypte, le gouvernement et la diplomatie belge ou encore, à partir de l'été 1940, l'Office parlementaire belge à Londres. Précisons néanmoins que Jacquet est présent au Caire à titre strictement privé et n'exerce aucune prérogative au nom du gouvernement belge.

Le conseiller royal et d'autres membres éminents de la colonie se sont déjà fait remarquer quelques mois avant la guerre par des propos hostiles à la neutralité belge²¹. Si nous savons que de Schoutheete partage cette opinion sur le fond, des divergences plus profondes sont à l'origine d'une inimitié opposant les deux hommes avant même le début de la guerre. D'une part, sur le plan idéologique, le catholique conservateur qu'est de Schoutheete considère son ennemi comme un "*freemason and strong leftist*"²². D'autre part, il lui reproche d'occuper plus de place parmi les Belges d'Égypte que ne l'y autorise sa fonction, comme l'illustrent les événements suivants.

20 Marcel Polain pour Spaak, 28.8.1945 (AMAEB, AF-10-4, 1944-1948).

21 De Schoutheete pour Spaak, 16.11.1939 (AMAEB, Pers., 1950-1951). Cette agitation doit vraisemblablement être mise en relation avec la parution à la mi-octobre 1939 d'un manifeste affirmant le droit des citoyens belges à exprimer leurs sympathies pour la France et la Grande-Bretagne. Parmi les signataires, on trouve Henri Rolin, que connaît personnellement Jacquet, ainsi que Firmin van den Bosch, qui a sans doute conservé de nombreux liens parmi les Belges d'Égypte. (JULES GÉRARD-LIBOIS & JOSÉ GOTOVITCH, *L'An 40. La Belgique occupée*, Bruxelles, 1971, p. 43.)

22 "franc-maçon et gauchiste radical" [Lampson pour Foreign Office, 14.9.1940 (FO 371-24286)].

Le 28 mai 1940 à 17 heures, une réunion des notables de la colonie est organisée à la légation. Ayant eu connaissance du discours de Paul Reynaud, Jacquet et ses amis témoignent immédiatement une sourde hostilité au ministre et lui dénie désormais toute représentativité. Le soir du même jour, Jacquet fait convoquer la colonie à l'hôtel Continental. Comme prévu, il y fustige l'attitude de Léopold III et cherche à disqualifier la légation, affirmant que les Belges trouveront auprès de lui le soutien et les conseils nécessaires en ces circonstances. Une auditrice s'étant levée pour protester, l'orateur réplique par "une apostrophe qui eût fait honneur à un club jacobin", s'en prenant aux "nobles et à ceux qui se disent nobles"²³. On imagine sans peine le résultat d'une telle invective sur un auditoire composé pour une bonne part de membres de l'aristocratie et de la haute bourgeoisie : la séance devient houleuse, au point de susciter l'intervention du personnel de l'établissement. Nous reviendrons sur les suites de cette soirée agitée, mais précisons dès maintenant que les affrontements n'atteindront plus, publiquement, un tel degré d'intensité. Rapidement plongés dans l'incertitude, les protagonistes vont s'en tenir à davantage de prudence et de discrétion.

Le silence (17 juin-septembre 1940)

La débâcle

La défaite française, coup terrible pour les Belges qui n'avaient pas renoncé à lutter, est toutefois ressentie moins durement dans une Égypte sous contrôle britannique que dans une France en pleine débâcle. De Schoutheete, pour sa part, conserve une ligne de conduite correspondant aux instructions du 28 mai²⁴. Un message de Spaak daté du 17 juin et reçu le 1^{er} juillet l'invite une nouvelle fois à maintenir cette position. Ce sera le dernier contact direct avec le ministre des Affaires étrangères avant octobre 1940.

Car au même moment, le gouvernement belge, établi à Vichy, est en pleine déliquescence. En outre, pour leur plus grand malheur, les représentants belges à l'étranger dépendent d'un ministre qui sera parmi les plus désemparés au cours de l'été 1940. Spaak ne pense en effet plus qu'à "tout envoyer promener"²⁵ et laisse "le Corps diplomatique complètement en l'air dans l'heure la plus tragique de son histoire"²⁶. L'abandon des agents diplomatiques ne s'explique pas uniquement par les seules difficultés pratiques car la transmission d'instructions est techniquement possible, comme le prouvent les nombreux messages reçus par Spaak et émanant notamment d'Émile Cartier de Marchienne,

23 *Comment la cause royale fut défendue au Caire (28 mai 1940-13 mai 1942)*, p.1 (CEGES, Fonds Guy de Schoutheete de Tervarent).

24 De Schoutheete pour Pierre Ryckmans, 21.6.1940 (AMAEB, AF-10, 1940-1944).

25 MICHEL DUMOULIN, *Spaak*, Bruxelles, 1999, p. 198.

26 *Idem*, p. 219.

ambassadeur à Londres, ou d'André de Kerchove, ambassadeur à Rome, qui évoque le danger que des postes soient abandonnés en raison du non-paiement des traitements ²⁷.

Au Caire, le black-out est donc total. Le chevalier portera sur cette période un regard particulièrement amer : "Les trois mois qui suivirent [le 28 mai] comptent parmi les plus sombres de ma carrière; privé de nouvelles [et de traitement], sans gouvernement, en butte à l'hostilité des gens à qui la capitulation du Roi avait nui ou qui entendaient en tirer profit à des fins personnelles" ²⁸.

Émile de Cartier de Marchienne ou la voix de Londres

Il subsiste pourtant un point de repère, un roc ²⁹ auquel s'accrocher dans cet océan d'incertitude : le baron de Cartier de Marchienne, ambassadeur de Belgique à Londres et doyen du corps diplomatique. C'est par son intermédiaire que, le 3 juillet, Albert De Vleeschauwer ³⁰ envoie depuis Lisbonne des instructions aux postes diplomatiques belges ³¹.

De Cartier de Marchienne étant en contact avec un ministre, c'est logiquement auprès de lui que de Schoutheete cherche à obtenir davantage de renseignements quant à la situation du gouvernement. L'ambassade à Londres va ainsi jouer le rôle du Ministère des Affaires étrangères jusqu'à la reconstitution de ce dernier en octobre 1940. Le représentant belge en Égypte lui envoie ses rapports parce qu'il est sans aucun contact avec le département et espère que, plus heureux que lui, de Cartier pourra à l'occasion les transmettre à Spaak.

Dans le discours qu'il prononce devant la colonie à l'occasion de la fête nationale, de Schoutheete invite explicitement ses compatriotes à continuer la lutte en vue de libérer la patrie et, surtout, mentionne nommément l'allié britannique. Par contre, le ministre

27 *Idem*, p. 199.

28 *Comment la cause...*, p. 2.

29 Le mot est de Jean Stengers (*op.cit.*, p. 78).

30 Le 18 juin 1940, Albert De Vleeschauwer, ministre des Colonies, est nommé administrateur général du Congo belge et du Ruanda-Urundi. À ce titre, il exercera les pouvoirs législatif et exécutif dont les ministres réunis en conseil sont investis. Le 19 juin, De Vleeschauwer quitte Bordeaux pour l'Espagne, le Portugal puis Londres. Décidé à poursuivre la lutte aux côtés des Britanniques, il sera le premier élément de ce qui deviendra le gouvernement belge de Londres (JEAN STENGERS, *op.cit.*, p. 84-88 et 91-118).

31 "Ministre des colonies vous prie recommander entreprises belges pays votre résidence; ne pas donner suite instructions venant directement ou indirectement de pays occupés et consulter éventuellement organe directeur en pays libre. (...) ministre des colonies seul revêtu mandat légal et qualifié pour agir à l'étranger au nom du gouvernement belge" [de Cartier pour tous les postes diplomatiques sauf ceux du Continent américain, 4.7.1940 (AMAEB, 17.951-1)].

ne fait allusion ni au gouvernement ni au Souverain³². Cette prudence extrême trouve vraisemblablement sa source dans les pressions contraires exercées par les éléments pro- et anti-léopoldistes de la colonie. En effet, quelques jours avant le 21 juillet, Jeanne de Schoutheete, l'épouse du diplomate, a fait la navette entre les Belges de tendance opposée avec un projet de discours³³.

Si l'agent diplomatique belge au Caire s'attache à respecter la ligne de conduite prônée par le baron de Cartier, les communications avec la Grande-Bretagne sont très difficiles. Au même moment, lui parviennent des instructions qui invitent à suivre une toute autre direction.

Louis d'Ursel ou la voix de Bruxelles

Il s'agit d'abord, toujours au mois de juillet, de rumeurs colportées par d'autres diplomates et faisant état du retour en Belgique du gouvernement. Dans le courant du mois d'août entre en scène le comte Louis d'Ursel, ministre de Belgique à Berne. Il transmet d'abord "d'ordre du Roi" des documents justificatifs de l'attitude de ce dernier³⁴. Pour de Schoutheete, cette absolution est un immense soulagement, d'autant qu'elle n'entre pas en contradiction avec sa fidélité à un gouvernement qui, de toute façon, ne s'est guère manifesté depuis plus d'un mois. Avec l'accord de personnalités importantes de la colonie, il décide de diffuser le dossier. L'ambassade britannique lui ayant refusé l'autorisation de le publier, et afin de ne heurter ni les milieux français ni le clan Jacquet, de Schoutheete entreprend de le faire circuler 'sous le manteau' par le biais d'un juge belge.

Le second envoi de la légation de Berne, les fameuses 'indications précieuses' du 12 septembre 1940, invite en revanche le diplomate à adopter une position en rupture avec celle du 28 mai. Exprimant la position du Palais, d'Ursel affirme : "nous n'avons jamais admis la thèse du gouvernement Pierlot (...) la lutte a donc cessé entre la Belgique et l'Allemagne le 28 mai (...) Il serait souhaitable que vous et vos collègues nouiez des liens avec les représentants diplomatiques de l'Allemagne (...)"³⁵. De Schoutheete ne peut qu'être ébranlé par les directives d'un roi auquel il voue une loyauté sans faille,

32 De Schoutheete pour de Cartier, 22.7.1940 (AMAEB, AF-10-4, 1919-1943).

33 JEANNE DE SCHOUTHEETE, *Jeannette of Cairo*, Paris, 1975, p. 98.

34 *Comment la cause...*, p. 2. Il s'agit de deux mémoranda militaires, d'une lettre du cardinal Van Roey et de la définition du statut juridique du Souverain par A. Devèze, J. Pholien et R. Hayoit de Termicourt (cf. JEAN STENGERS, *op.cit.*, p. 59-65).

35 D'Ursel pour tous les postes diplomatiques, 12.9.1940 (AMAEB, 17.951-1); cf. JEAN STENGERS, *op.cit.*, p. 138-142; longtemps discutée, la question de la responsabilité du Roi dans l'envoi de ces instructions a été définitivement tranchée par Léopold III lui-même qui, dans ses mémoires, assume pleinement cette décision : "Il faut répondre à nos représentants en poste à l'étranger, qui réclament des instructions. Des directives dans ce sens sont donc données au comte d'Ursel (...) pour qu'il les fasse connaître à nos chefs de mission" (LÉOPOLD III, *Pour l'Histoire. Sur quelques épisodes de mon règne*, Bruxelles, 2001, p. 68).



- L'ambassadeur d'Égypte à Bruxelles, Imourad Sid Ahmed Pacha, en conversation avec Henri Naus Bey, figure clé de l'économie égyptienne durant l'Entre-deux-guerres.
(Photo CEGES)

ce qui peut expliquer l'accusation de relative tiédeur à l'égard de la cause alliée lancée par ses détracteurs.

Néanmoins, dès le 14 septembre 1940, le ministre se rend à l'ambassade britannique et y affirme "*his fullest determination to do all he can for the Allied cause*"³⁶. Il est vrai qu'à cela, les mêmes détracteurs auraient objecté qu'un diplomate belge n'était pas, à cette époque, aussi libre de se montrer défaitiste dans le proconsulat britannique d'Égypte que dans un quelconque pays neutre d'Europe centrale, et qu'il a pu en réalité opter pour une politique attentiste.

Le temps des complots (septembre 1940-été 1941)

La fin de l'incertitude

Les journaux égyptiens annonçant la démission du gouvernement belge, de Schoutheete demande le 13 septembre à de Cartier si les ministres présents à Londres constituent un gouvernement. La réponse, qui marque la fin de trois mois d'incertitude, arrive le 16 septembre : "ministres des Colonies et des Finances sont à Londres et sont le gouvernement belge. Premier ministre et ministre des Affaires étrangères ont quitté France pour les rejoindre, (...) mais ils rencontrent difficultés traverser Espagne"³⁷. Le 24 septembre, le ministre au Caire informe le gouvernement égyptien et la presse de ce message.

Afin de "faire l'union autour de la représentation attitrée du gouvernement"³⁸, de Schoutheete met sur pied un service d'information qui, à partir du 1er octobre 1940, distribue des circulaires précisant à l'intention des Belges d'Égypte la position de leurs autorités officielles. Sera notamment diffusé un discours prononcé le 1^{er} octobre 1940 par Pierre Ryckmans, gouverneur général du Congo, appelant à la lutte aux côtés de la Grande-Bretagne, mais affirmant aussi que "l'armée belge et son chef ont fait leur devoir de soldat jusqu'au bout"³⁹. Circulera également l'intervention de Gutt et de De Vleeschouwer, diffusée le 3 octobre sur les ondes de Radio Belgique à Londres, appelant à la poursuite de la guerre et s'achevant par "Le Roi est prisonnier, vive le Roi !". De Schoutheete jubile : la position qu'il avait soutenue, quasi seul, contre vents et marées, est désormais celle du gouvernement.

36 "son entière détermination à faire tout son possible pour la cause alliée" [Lampson pour *Foreign Office*, 14.9.1940 (FO 371-24286)].

37 De Cartier pour de Schoutheete, 16.9.1940 (AMAEB, 17.951-1).

38 De Schoutheete pour Spaak, 27.10.1940 (AMAEB, AF-10, 1940-1944).

39 Circulaire n° 6, 26.10.1940 (AMAEB, AF-10, 1940-1944).

Le 23 octobre 1940, Spaak, arrivé à Londres, se manifeste enfin. Le 27, le ministre des Affaires étrangères précise une nouvelle fois la position de la Belgique, du Roi et du gouvernement à l'intention des agents diplomatiques⁴⁰ et prie ces derniers de marquer leur accord, ce que fait de Schoutheete le 29 octobre. Dans le but de calmer les esprits les plus agités, ce consentement est communiqué dès le lendemain à la colonie par une circulaire.

Il est donc difficile de soutenir que de Schoutheete fait preuve, en cette année 1940, de neutralisme et d'anglophobie. Le 14 septembre, le très bien informé sir Miles Lampson n'a pas d'opinion sur le sujet : "*there has been criticism - I cannot judge wether well-founded or not*"⁴¹. En décembre 1940, l'ambassadeur britannique se félicite de la bonne volonté du ministre en ce qui concerne l'envoi de volontaires belges en Grande-Bretagne. Laissons provisoirement le dernier mot à Paul-Henri Spaak qui, en février 1942, affirmera "qu'au moment le plus difficile de la guerre, c'est-à-dire après la capitulation de l'armée belge, l'attitude du ministre de Belgique au Caire a été absolument parfaite"⁴².

Avant de poursuivre, arrêtons-nous un instant sur le comportement du reste du corps diplomatique belge, tout aussi délaissé au cours des mois précédents. Nous connaissons déjà la position neutraliste du comte d'Ursel, ministre de Belgique en Suisse. Sa lettre du 12 septembre a été rédigée en collaboration étroite avec l'ancien ambassadeur à Berlin, Jacques Davignon, venu à cet effet de Bruxelles à Berne. Les deux diplomates parviendront à rallier momentanément à leur cause les postes de Moscou et de Budapest, lesquels rentreront dans le rang après quelques sommations du département. Le comte de Kerchove de Denterghem, ministre à Rome, résidant en Suisse après son expulsion d'Italie, fréquente d'Ursel pendant quelques mois avant d'embrasser la cause du gouvernement Pierlot en février 1941. À Bucarest, par contre, l'attitude du vicomte Alain du Parc lui vaut d'être rappelé à Londres en février 1941. À l'instar de son collègue Ferdinand du Chastel de la Howarderie en place à Athènes au moment de l'invasion allemande d'avril 1941, du Parc refuse de se conformer aux instructions de Spaak et rentre à Bruxelles. À notre connaissance, les autres diplomates en poste adoptent tous une position officiellement favorable à Londres⁴³.

40 "Le gouvernement, s'il est forcé par les circonstances d'agir sans pouvoir consulter le Roi, n'agit pas contre le Roi. Au contraire, les deux mots d'ordre sont : pour une Belgique libre et pour un Roi libre; union nationale autour du Roi" [Spaak pour de Schoutheete, 27.10.1940 (AMAEB, 17.951-1)].

41 "Il y a eu des critiques – je ne peux juger si elles sont fondées ou non" [Lampson pour *Foreign Office*, 14.9.1940 (FO 371-24286)].

42 Note de Spaak, 10.2.1942, citée par de Romrée de Vichenet pour Tschoffen, 31.8.1943 (AMAEB, AF-10-4, 1919-1943).

43 JEAN STENGERS, *op.cit.*, p. 139 et 151; MICHEL DUMOULIN, *op.cit.*, p. 221-223.

L'Union belge d'Égypte

Nous avons laissé Maurice Jacquet après la soirée mouvementée du 28 mai. Bien qu'aucun incident du même type ne soit à déplorer dans les semaines qui suivent, la communauté belge reste profondément divisée entre les léopoldistes qui "estiment que la Belgique n'est plus en guerre" et les amis de Jacquet qui "ne veulent plus mettre les pieds à la 'Légation royale de Belgique'"⁴⁴. Le discours du 21 juillet ayant été, comme nous le savons, approuvé par l'ensemble de la colonie, celle-ci se rend au grand complet à la légation le jour de la Fête nationale. L'atmosphère y est tendue mais nul scandale n'y éclate. En outre, à la différence des Français libres et des vichystes, "les Belges d'opinions différentes acceptent, en rechignant, de travailler ensemble aux paquets des prisonniers dans une salle de la chancellerie où [Mme de Schoutheete sera] toujours présente pour éviter que les discussions dégénèrent en querelles"⁴⁵. Jacquet ne semble donc pas opter pour une stratégie de lutte ouverte et paraît à ce moment soucieux de ne pas diviser davantage la colonie.

En réalité, le conseiller royal agit discrètement et ce de deux manières. La première consiste à doubler le chef de poste en anticipant ses démarches à l'égard de ses compatriotes et du ministère égyptien des Affaires étrangères, ce qui lui est aisé étant donné sa fonction. La seconde est de discréditer son adversaire auprès de Spaak, qui relatera plus tard que "le gouvernement avait reçu, alors qu'il était encore en France puis lorsqu'il fut en Angleterre, différents rapports officiels où la conduite du ministre de Belgique au Caire était présentée sous un jour défavorable. Les accusations portées contre lui étaient vraiment graves : on l'accusait de sentiments germanophiles et anti-anglais"⁴⁶. Ce que l'on apprend ici est pour le moins extraordinaire : au moment où nous avons vu l'agent officiel du gouvernement belge en Égypte envoyer ses rapports à son collègue de Londres avec le faible espoir que ce dernier pourrait "à l'occasion" les transmettre à Spaak, un particulier fait parvenir avec succès des "rapports officiels" au ministre des Affaires étrangères. Ce paradoxe s'explique peut-être par le lien de parenté, déjà évoqué, entre Émile Jacobs, principal allié de Jacquet, et le Premier ministre Hubert Pierlot.

C'est au début du mois de septembre que Jacquet lance sa seconde offensive publique contre la légation. Il faut sans doute attribuer ces trois mois d'attentisme à l'incertitude régnant en Égypte quant à la situation du gouvernement belge. En effet, les nouvelles manœuvres coïncident avec la circulation au Caire de rumeurs concernant la présence de ministres du gouvernement Pierlot à Londres. On s'en souvient, c'est le 13 septembre que de Schoutheete demande à Cartier de Marchienne si les ministres à Londres constituent un gouvernement.

44 JEANNE DE SCHOUTHEETE, *op.cit.*, p. 98.

45 *Idem.*

46 Note de Spaak, 10.2.1942, ...

Le 11 septembre, Jacquet crée une Union belge d'Égypte, organisme visant à soutenir le gouvernement Pierlot et à collaborer activement avec la Grande-Bretagne. De Schoutheete considère le règlement de cette association comme une véritable déclaration de guerre puisque l'on y lit que "l'Union (...) usera, si elle le juge utile, de l'appui de la Légation mais, si elle le juge préférable, agira en dehors d'elle"⁴⁷. Par conséquent, le ministre prend ouvertement position contre un organisme qu'il considère comme inutile et dangereux. En effet, selon de Schoutheete, celui-ci prétend pallier des manquements dans l'activité de la légation, diviserait davantage encore la communauté en y greffant "les luttes de partis dont se nourrissait la politique belge avant la guerre", comme le laisse présager l'invective 'jacobine' du 28 mai, et dirigerait la colonie par "un régime de terreur" qui mettrait en jeu la liberté des Belges d'Égypte⁴⁸.

Si de Schoutheete peut compter sur le concours de personnages influents, son ennemi n'est pas en reste. Le conseiller royal entretient en effet des relations étroites avec l'ambassade britannique, où il est reçu le 12 septembre 1940. Il y expose son projet et cherche à obtenir des renseignements sur la situation du gouvernement belge et ses relations avec la Grande-Bretagne, doublant ainsi de Schoutheete. Miles Lampson est a priori favorable à son interlocuteur car il le considère comme "*reliable and his movement useful*"⁴⁹. Le *Foreign Office*, pour sa part, invite l'ambassadeur au Caire à donner de "*discreet encouragements*"⁵⁰ au conseiller royal.

En transmettant ces instructions, le *Foreign Office* passe outre de sérieuses réticences belges, émanant bien sûr de De Schoutheete mais aussi du gouvernement. Ce dernier s'est également déclaré opposé à la formation de groupes dont il approuve la volonté de soutenir le ministère Pierlot mais "dont l'action ne serait pas toujours suffisamment éclairée et pourrait aboutir à semer le désaccord parmi les colonies belges" et préfère que les Belges suivent les chefs de poste diplomatique, "qui sont à côté du gouvernement (...) dans la grande majorité des cas"⁵¹.

De Schoutheete n'ignore pas les démarches de Jacquet auprès de l'ambassade mais pense que le conseiller royal n'y dispose que d'"*intelligences de rang subalterne*"⁵² tandis que lui-même jouirait de l'estime de Miles Lampson. En réalité, Jacquet entretient des contacts qui vont se révéler extrêmement dangereux pour le ministre de Belgique puisqu'il est, en ce qui concerne les problèmes belges, l'informateur quasi-exclusif du colonel Raymond Maunsell, directeur des Renseignements militaires britanniques pour le Moyen-Orient⁵³.

47 *Comment la cause...*, p. 3.

48 De Schoutheete pour de Cartier, 18.9.1940 (PGST), p. 2.

49 "Digne de confiance et son mouvement utile" [Lampson pour *Foreign Office*, 12.9.1940 (FO 371-24286)].

50 "Discrets encouragements" [*Foreign Office* pour Lampson, 13.10.1940 (FO 371-24286)].

51 De Cartier pour Fernand Van Langenhove, 10.1940 (AMAEB, AF-10-4, 1919-1943).

52 De Schoutheete pour de Cartier, 18.9.1940, p. 1 (PGST).

53 Raymond Maunsell pour Michael Wright (Ambassade du Caire), 19.1.1943 (FO 371-34314).



• Une rue de Port-Saïd, au bord du canal de Suez. Les enseignes "Boucherie internationale" et "English Grocery" témoignent du caractère cosmopolite de cette ville portuaire.
(Photo CEGES)

Le 27 octobre, prié par de Cartier de confirmer sa position quant au projet de Jacquet, de Schoutheete déclare "qu'aucun Ministère des Affaires étrangères aurait approuvé qu'un agent responsable se dessaisisse part normale de son activité en faveur organisme irresponsable"⁵⁴. Néanmoins, il affirme aussi que la question n'a plus guère d'importance dans la mesure où le projet a échoué en raison de l'opposition combinée de la légation et de plusieurs notables de la colonie. Curieusement, ce télégramme ne reçoit aucune réponse. On comprend mieux ce silence si l'on sait que Spaak est arrivé à Londres le 23 octobre et tient maintenant lieu de correspondant à de Schoutheete. Cartier est un ami personnel du représentant belge en Égypte et partage avec lui l'opinion que "le personnage en cause n'a aucun titre à exercer les droits qu'il prétend s'arroger"⁵⁵, alors que le ministre socialiste des Affaires étrangères a déjà reçu de Jacquet des rapports compromettants pour le chevalier.

En raison de son succès contre le projet de Jacquet, de Schoutheete se dit conscient qu'il s'est "voué à la vindicte d'un groupe qui ne négligera aucun moyen pour [le] discréditer

⁵⁴ De Schoutheete pour Spaak, télégramme, 27.10.1940 (AMAEB, AF-10, 1940-1944).

⁵⁵ *Comment la cause...*, p. 4.

dans les milieux gouvernementaux de Londres”⁵⁶. L’avenir confirmera ses craintes... Cela dit, bien que la fête patronale du Roi le 15 novembre, suscite quelque appréhension, l’appel du ministre de Belgique à ce que, “quelles que puissent avoir été par le passé les divergences d’opinion, tous les Belges saisissent cette occasion d’affirmer une communauté de sentiments”⁵⁷ semble être entendu puisque toute la colonie se réunit dans le calme à la légation. Maurice Jacquet lui-même est présent mais ce succès va, selon le chef de poste, motiver le lancement d’une “nouvelle machine de guerre”⁵⁸ contre la représentation officielle.

Nouvelles offensives de Jacquet

Le 21 novembre 1940, soit deux jours après la diffusion des ordres de mobilisation par la légation, “la Légation de Belgique au Caire ne s’étant pas préoccupée de l’opportunité que pourrait présenter l’affectation aux forces du Congo belge des mobilisables et des volontaires belges résidant en Égypte”⁵⁹, Maurice Jacquet et Émile Jacobs prennent cette initiative à titre personnel, justifiant leur démarche par les rapports étroits qu’ils entretiennent avec Spaak et Pierlot.

En dépit de l’opinion favorable du Premier ministre, de Schoutheete se déclare opposé à une proposition qui pourrait conduire certains miliciens à discuter ses instructions concernant leur envoi en Angleterre et à préférer rejoindre une armée non susceptible de combattre. Surtout, il estime que cette substitution de particuliers à la représentation officielle est difficilement conciliable avec le maintien de la discipline. La réponse de Spaak, déclarant confier l’exclusivité de la mobilisation à la légation, n’intervient que le 10 janvier 1941, alors qu’il a déjà été donné suite à la démarche de Jacquet et Jacobs.

Cet épisode souligne clairement la méfiance dont fait preuve le gouvernement à l’égard de son ministre au Caire. Il ne pourrait en être autrement dans la mesure où, comme l’explique Émile Jacobs au ministre des Colonies, Maurice Jacquet “est régulièrement et directement consulté par notre Ministère belge des Affaires étrangères sur toutes les questions d’intérêt belge qui se posent en Égypte”⁶⁰.

À Londres cependant, on aurait logiquement dû apprécier l’attachement du ministre de Belgique en Égypte à l’envoi de miliciens en Grande-Bretagne et non au Congo. En effet, il n’est pas inutile de rappeler que l’idée de centrer l’effort de guerre de la Belgique sur sa colonie, d’une part, répond à une volonté d’autonomie par rapport

56 De Schoutheete pour de Cartier, 18.9.1940 (PGST).

57 Circulaire n° 8, 5.11.1940 (AMAEB, AF-10, 1940-1944).

58 *Comment la cause...*, p. 7.

59 Jacquet et Jacobs pour Albert De Vleeschauwer, 31.12.1940 (AMAEB, AF-10-4, 1919-1943).

60 Jacobs pour De Vleeschauwer, 31.12.1940 (AMAEB, AF-10-4, 1919-1943).

aux Britanniques et, d'autre part, fait en Égypte le jeu des appelés les moins pressés de se battre. La démarche de Jacquet étonne donc au regard de son anglophilie et semble en réalité avant tout motivée par une volonté de mettre de Schoutheete en difficulté.

Au cours des mois suivant, Jacquet ne reste pas inactif et, début juin 1941, remet aux Renseignements militaires britanniques un mémorandum sur le comportement de divers diplomates belges. Ce document a été rédigé sur base d'informations transmises par Hadelaine Rothé, ancien conseiller de légation à Ankara, transitant par le Caire avant de rejoindre son nouveau poste à Lisbonne. Il y évoque un "mouvement d'ensemble" au sein du corps diplomatique belge, initié par le vicomte Jacques Davignon et le comte Louis d'Ursel⁶¹. En exposant les motivations et l'attitude de ces personnages, Jacquet s'en prend de manière à peine détournée au ministre de Belgique au Caire.

Les diplomates incriminés seraient principalement mus par le souci de préserver leur position après la guerre. Pour l'instant, ils ne peuvent que suivre un gouvernement "qui commande et qui paye" mais ils "ne font que le strict minimum et dans certains domaines ils font un véritable travail de sabotage", notamment en ce qui concerne la mobilisation. Cela parce que les ministères bruxellois restent ouverts et reprendront selon toute vraisemblance la gestion des affaires une fois la guerre finie et ce, quelle que soit l'issue de celle-ci. En effet, les ministres à Londres subiront de telles critiques une fois revenus en Belgique qu'il n'ont aucune chance de se maintenir. Par ailleurs, pour ces diplomates, "il faut être royaliste avant tout". Or, en suivant le Roi, dont l'attitude n'est, il est vrai, actuellement pas critiquable, "on peut être neutre ou justifier un manque d'activité". Cette neutralité se manifeste notamment par le maintien de contacts avec les diplomates de l'Axe, surtout italiens. De Schoutheete, pour sa part, aurait déclaré "qu'il ne quittera pas le Caire si les Anglais quittent, car il a des amis à Rome et ne craint rien".

Bien qu'elle ne soit pas évoquée par Jacquet, il convient de nous pencher sur la dimension idéologique de ce "mouvement d'ensemble". À l'exception d'un seul, tous les diplomates concernés appartiennent à l'aristocratie et sont donc particulièrement réceptifs aux idées politiques qui gagnent certaines élites belges après les armistices germano-belge et, surtout, germano-français. En effet, même lorsqu'ils n'éprouvent de sympathie ni pour l'Allemagne ni pour le nazisme, nombre de notables considèrent alors que la victoire du *Reich* offre une chance de reconstruire le système politique national sur de nouvelles bases. Afin de se préserver de la 'menace bolchévique' et des 'dérives du système des partis', il convient d'instaurer un régime royal doté d'un pouvoir exécutif fort et

61 Lamson pour Horace Seymour, 10.6.1941 (FO 371-26341); ce mouvement rassemblerait, outre ses deux leaders, les diplomates en poste à Budapest, Belgrade, Bucarest, Athènes, Ankara, Moscou, Lisbonne, et bien sûr, au Caire. Il est vrai que plusieurs de ces postes ont répondu négativement aux instructions envoyées par Spaak en octobre 1940, mais la thèse du "mouvement d'ensemble" n'est pas établie (MICHEL DUMOULIN, *op.cit.*, p. 221-223).

dans lequel le système parlementaire laisserait la place à des chambres corporatistes ⁶². Assurément, il s'agit là d'une source de divergences profondes entre les Belges, d'Égypte ou d'ailleurs qui, souhaitant pour la plupart la libération du territoire national, n'en sont pas moins divisés entre les camps opposés de cette "guerre civile européenne" où s'affrontent d'une part les démocraties libérale et populaire et d'autre part les idéologies autoritaires, fascistes ou simplement conservatrices.

Revenons-en aux attaques de Jacquet. Si Miles Lampson est en mesure de confirmer les accusations du conseiller royal pour les postes de Bucarest et de Belgrade, il ne dispose guère d'éléments probants à propos de De Schoutheete. Certes, le royalisme plus que fervent du ministre de Belgique au Caire a peut-être pu l'amener, en raison des instructions de Berne, à exprimer en privé certaines réserves à propos de la poursuite de la guerre, mais son attitude officielle est toujours strictement conforme à la ligne du gouvernement de Londres.

En cas d'invasion de l'Égypte, de Schoutheete affirme vouloir quitter le pays si le Roi et le gouvernement égyptiens s'exilent ou se préparent à traiter avec l'ennemi. On peut cependant contester le fait que ces assurances constituent une preuve de fidélité à Londres, puisque rien ne garantit que le ministre s'y conformerait une fois les Allemands entrés dans le delta du Nil.

Le problème de la mobilisation est assez complexe. Certes, on considère à Londres que les lois de milice n'ont pas été appliquées en Égypte avec toute la fermeté souhaitable : sur environ 300 adultes, 22 seulement ont été mobilisés ⁶³. Néanmoins, il semble qu'il faille chercher la cause de ce piètre résultat au moins autant dans des considérations d'ordre économique que dans un manque d'autorité à l'égard des récalcitrants ou dans une volonté de sabotage. En novembre 1940, lorsque le gouvernement de Londres transmet les ordres de mobilisation, les Italiens ont été internés et les Français vichystes sont menacés de l'être. Par conséquent, de Schoutheete craint qu'en raison de la carence en cadres européens, les Belges occupant des fonctions économiques importantes et qui seraient mobilisés ne soient définitivement remplacés par des Égyptiens. En outre, les milieux politico-économiques indigènes et le commandement britannique lui-même se prononcent en faveur de l'exemption de certains cadres belges indispensables à l'effort de guerre ⁶⁴.

62 Sur les projets politiques des notables en Belgique occupée, lire JULES GÉRARD-LIBOIS & JOSÉ GOTOVITCH, *op.cit.*, p. 200-215.

63 De Romrée pour Tschoffen, 31.8.1943 (AMAEB, AF-10-4, 1919-1943).

64 De Schoutheete pour Spaak, 12.5.1940 (AMAEB, AF-10, 1940-1944); Commandement en chef du Moyen-Orient pour War Office, 27.6.1941 (FO 371-26340).

Jeannette of Cairo

Quoi qu'il en soit des convictions profondes de Guy de Schoutheete, c'est avec un étonnement certain que l'on découvre la personnalité de son épouse Jeanne, surnommée par les Anglais *Jeannette of Cairo*⁶⁵. Française de naissance, elle apporte son soutien aux gaullistes d'Égypte dès juillet 1940. En outre, usant de son passeport diplomatique, elle se rendra plusieurs fois en Syrie vichyste pour y transmettre des messages à la demande du général Catroux et du baron de Benoist, délégué de la France libre en Égypte.

Les Britanniques, qui sont relativement méfiants à l'égard du ministre de Belgique, apprécient vivement la détermination pro-alliée de cette "*grand woman who commands the respect of everyone*"⁶⁶. Toutefois, ce sont les réactions de son mari à ses activités qui nous intéressent ici.

Dans ses souvenirs, Jeanne de Schoutheete note : "Il m'approuvera plus tard"⁶⁷, affirmation dont on peut déduire que ce n'est pas le cas à l'époque. Miles Lampson confirme d'ailleurs qu'"*at the beginning of the war (...) she had a very difficult time with him*"⁶⁸. Il est vrai que l'engagement de son épouse met le chevalier dans une situation embarrassante à l'égard de son collègue vichyste, représentant du seul gouvernement français alors reconnu par le Ministère Pierlot. Ainsi, lors d'une réception à la légation de France, un des convives fait remarquer que "certaine légation amie ouvre ses portes à un général français dégradé, condamné à mort par son gouvernement et à toute une racaille qui devrait normalement être fusillée"⁶⁹. Par ailleurs, notre ministre regrette le caractère "essentiellement politique"⁷⁰ du mouvement de la France libre et la virulence de son discours à l'égard de la Belgique et de son roi. En effet, dans les premiers mois de la guerre, la presse gaulliste d'Égypte n'a de cesse de dénoncer la 'trahison' de mai 1940 ainsi que la politique de neutralité suivie par la Belgique depuis 1936. Néanmoins, dès le mois d'octobre 1940, grâce aux liens que lui-même et surtout son épouse entretiennent avec les responsables gaullistes d'Égypte, de Schoutheete parvient à mettre un terme à ces attaques. Par ailleurs, à la même époque, il apprécie pleinement "l'influence apaisante qu'exerce le général Catroux sur ses partisans les plus violents"⁷¹ et, dès le

65 Jeanne de Schoutheete a livré le récit de ses faits et gestes pendant la guerre dans *Jeannette of Cairo* (Paris, 1975).

66 "grande dame qui commande le respect de tout un chacun" [Note anonyme, 19.2.1942 (FO 141-845)].

67 JEANNE DE SCHOUTHEETE, *op.cit.*, p. 102.

68 "au début de la guerre (...) elle a eu des moments très difficiles avec lui" [Lampson pour *Foreign Office*, 1.12.1940 (FO 371-24281)].

69 JEANNE DE SCHOUTHEETE, *op.cit.*, p. 146. Il s'agit de Catroux, reçu incognito, croyait-il, par Mme de Schoutheete en octobre 1940.

70 De Schoutheete pour Spaak, 8.4.1941 (AMAEB, AF-10, 1940-1944).

71 *Idem.*



• Quartier arabe d'Alexandrie, fin 1922. Une foule curieuse se masse au passage des souverains belges, en visite dans le pays.
(Photo CEGES)

début de 1941, autorise son épouse à mettre un salon de la légation à la disposition des Français libres ⁷².

La mission Delcoigne

En juin 1941, de Schoutheete, qui n'ignore pas que de graves accusations pèsent sur lui, avertit Spaak que "certains ont été jusqu'à confondre (...) ma fidélité au Roi avec un sentiment anti-britannique, que je n'ai pas, et même avec un sentiment pro-allemand, que j'ai encore moins" ⁷³. Quelques semaines plus tard, l'arrivée d'un nouvel acteur va rendre sa position encore plus précaire.

Le socialiste Georges Delcoigne est l'homme de confiance de Spaak. En 1938, ce dernier l'avait envoyé en Espagne pour une mission préalable à la reconnaissance du gou-

⁷² JEANNE DE SCHOUTHEETE, *op.cit.*, p.147.

⁷³ De Schoutheete pour Spaak, 16.6.1941 (AMAEB, AF-10, 1940-1944).

vernement de Burgos ⁷⁴. Il avait ensuite été conseiller de la légation du Caire de 1938 à 1939 et s'était assez mal entendu avec Guy de Schoutheete.

Lorsque éclate le second conflit mondial, Delcoigne assiste à Madrid l'ambassadeur Charles de Romrée de Vichenet. Le poste diplomatique belge en Espagne est fermé à la fin de 1940 en raison du rôle joué par Delcoigne dans le transfert clandestin de Pierlot et Spaak vers le Portugal mais surtout à cause des rapports orageux existant entre le ministre espagnol des Affaires étrangères et le personnel de l'ambassade belge, trop ouvertement pro-britannique ⁷⁵.

Delcoigne est donc à la recherche d'un poste et bénéficie dans cette entreprise du soutien d'un Spaak reconnaissant. Mais aucune place n'est vacante; dès lors, la seule possibilité est d'évincer un autre diplomate. Le ministre des Affaires étrangères, après avoir pensé nommer Delcoigne à la place du conseiller pro-allemand de la légation de Lisbonne ⁷⁶, décide de l'envoyer dans un autre poste stratégique, celui du Caire.

Dans le courant du mois de mai, de Schoutheete apprend par Miles Lampson l'arrivée prochaine de son ancien conseiller en Égypte. Surpris de ne pas en avoir été averti, le ministre s'inquiète de la chose auprès de Spaak qui lui répond que son ex-collègue est chargé de veiller à la sauvegarde des intérêts économiques belges en Égypte. Le chevalier, qui considère que rien ne réclame une telle mission, est convaincu que "*the real object being to go into the conflict of view between the Minister and Jacquet*" ⁷⁷. L'ancien conseiller de la légation est en effet "*intimate friend and confidant*" ⁷⁸ de Jacquet, ce qui, aux yeux de l'agent diplomatique belge au Caire, laisse présager une intrigue pour obtenir sa démission. Les soupçons du ministre ne sont guère éloignés de la réalité puisqu'il a bien été secrètement ordonné à Delcoigne d'"enquêter sur la situation et [d']y porter remède" ⁷⁹.

Miles Lampson craint, lui, que la venue de Delcoigne n'aggrave les divisions au sein de la colonie belge mais le *Foreign Office* lui intime l'ordre de faciliter le voyage de l'intéressé, réputé pro-britannique enthousiaste ⁸⁰.

74 JEAN SALMON, "La reconnaissance du gouvernement de Burgos", in *Revue belge d'Histoire contemporaine*, n° 1-2, 1987 (18e année), p. 125-158.

75 Sir Hoare (ambassadeur britannique à Madrid) pour *Foreign Office*, 3.4.1941 (FO 371-26334).

76 Sir R. Campbell (ambassadeur britannique à Lisbonne) pour *Foreign Office*, 2.4.1941 (FO 371-26334).

77 "l'objectif réel [de la mission] est de prendre part au conflit existant entre [lui-même] et Jacquet" [Lampson pour *Foreign Office*, 17.5.1941 (FO 371-26334)].

78 "ami intime et confident" (*Idem*).

79 Note de Spaak, non datée, citée par de Romrée pour Tschoffen, 23.8.1943 (AMAEB, AF-10-4, 1919-1943).

80 *Foreign Office* pour Lampson, 27.5.1941 (FO 371-26334).

Très vite après l'arrivée de ce dernier au Caire début juin 1941, il apparaît que sa mission économique n'est qu'un paravent pour collecter des éléments à charge du chef de poste. Ainsi Delcoigne est muni d'un code secret qui lui permet de communiquer avec le gouvernement à l'insu du ministre de Belgique en Égypte. Il n'est pas difficile de deviner la teneur de ces messages si l'on sait que, dès le 21 août 1941, le Conseil des ministres décide de mettre en congé de Schoutheete qui "ne [paraît] pas se rallier à la politique actuelle du gouvernement"⁸¹, et de nommer Delcoigne en qualité de ministre *ad interim* au Caire.

Le départ de Guy de Schoutheete

Le 20 septembre 1941, le chevalier est invité à prendre un congé de quelques mois au Cap suite à "mécontentement égyptien votre attitude dans incident consulat Alexandrie"⁸². L'affaire remonte au printemps 1941. À cette époque, les consulats en Égypte sont supprimés à l'initiative de l'état-major de la Marine britannique, qui voit en certains d'entre eux des centres d'espionnage. Mais plusieurs sont maintenus et de Schoutheete refuse de se plier à une règle qui n'est pas générale. Sur le moment, cette attitude entraîne une plainte de la part du Ministère égyptien des Affaires étrangères, mais après avoir longuement défendu son point de vue, de Schoutheete obtient la réouverture du consulat d'Alexandrie le 31 août 1941⁸³. Dans ce dossier, aucune faute n'a été commise par le chef de poste, celui-ci ayant agi en vertu des instructions du département. La mesure prise le 20 septembre a donc officiellement pour but de favoriser l'apaisement.

De Schoutheete, qui n'ignore pas les vraies raisons de son rappel, est invité par Spaak à venir plaider sa cause à Londres et quitte l'Égypte le 25 octobre 1941. Nous savons en effet que l'affaire du consulat n'est qu'un prétexte puisque Delcoigne est directement à l'origine de la sanction prise contre de Schoutheete. Deux documents, postérieurs au rappel du chevalier, nous donnent une idée du contenu des rapports secrets transmis au département.

Le premier est une note du 10 septembre 1941 rédigée par les Renseignements militaires britanniques, dont Miles Lampson précise que les agents ont obtenu de Delcoigne "*some at least of their stuff*"⁸⁴. On y trouve des accusations extrêmement graves qui vont bien au-delà de celle de neutralisme : propagande anti-alliée dans les milieux belges et égyptiens, assistance à un Belge soupçonné d'être stipendié par Berlin, utilisation de valise diplomatique pour faire entrer en Égypte de la presse belge collaborationniste,...

81 Procès-verbal du conseil des ministres, 21.8.1941, p. 4 (AGR).

82 Spaak pour de Schoutheete, 13.9.1941 (AMAEB, AF-10, 1940-1944).

83 *Comment la cause...*, p. 13.

84 "Une partie au moins de leurs informations" [Lampson pour Seymour, 12.9.1941 (FO 371-26341)].

Le ministre aurait également violé le secret militaire en divulguant dans une circulaire d'information les pseudonymes britanniques ainsi que la véritable identité de deux pilotes belges de la RAF, dont l'un a été tué et l'autre blessé au cours d'une mission⁸⁵. D'une manière générale, de Schoutheete est considéré comme germanophile et exercerait de ce fait une influence déplorable sur sa colonie.

Aucune preuve tangible ne peut être apportée à ces allégations. Miles Lampson, lui-même, affirme qu'il ne peut les confirmer et souligne que les informations de Delcoigne doivent être considérées avec prudence dans la mesure où ce dernier "*wants the job here for himself*"⁸⁶. Par ailleurs, la véracité des données contenues dans le rapport des Renseignements militaires est sérieusement mise en cause par une lettre ultérieure de Delcoigne à Spaak.

Oubliant désormais ces accusations gravissimes, il exprime une position plus nuancée et très proche de celle de Miles Lampson, tout en plaidant pour sa candidature au poste de ministre au Caire. Selon lui, "il n'est pas toujours besoin d'avoir posé des actes pour être à juste raison, traité soit de germanophile, soit de pro-Axe, soit de pro-allié. Tournures de phrases, sous-entendus, conversations et fréquentations, suffisent amplement pour vous faire classer. (...) Les multiples petits riens de la vie quotidienne se sont chargés de faire [d'un chef de colonie] soit une personne douteuse, voire suspecte, (...), soit ce que les Anglais appellent '*a reliable man*'⁸⁷. Actuellement, surtout dans un des avant-postes comme le Caire, (...) où des événements importants sont attendus, un diplomate doit être ce '*reliable man*' et ne peut plus se contenter du rôle passif d'avant-guerre"⁸⁸.

Il importe, pour comprendre la vision que Delcoigne prête aux Britanniques et dont il est partiellement à l'origine, de préciser le contexte dans lequel s'inscrit le rappel du ministre au Caire. Pendant le printemps et l'été 1941, l'avancée des troupes italo-allemandes au-delà de la frontière égyptienne conjuguée aux victoires de l'Axe dans les Balkans, au retournement de l'Iraq ainsi qu'au rapprochement irano-allemand, donnent de l'espoir à certains nationalistes égyptiens. Si le gouvernement a été épuré de ses éléments les plus dangereux, le Palais et l'armée restent très anti-britanniques. Les masses, travaillées par la misère, sont sensibles à la propagande fasciste, de même que les Syriens vivant en Égypte, antisémites virulents. Pour terminer, il faut encore ajouter l'influence néfaste des neutres proches de l'Axe, qu'ils soient Japonais, Espagnols, Roumains, Hongrois, Suédois, Bulgares, Français vichystes et Suisses.

85 Circulaire n° 30, 8.6.1941 (AMAEB, AF-10, 1940-1944), p. 2-3. Cette accusation est fondée mais l'indiscrétion est à ce point flagrante qu'elle semble relever de l'erreur plutôt que du sabotage volontaire.

86 "Veut ce boulot pour lui-même" [Lampson pour Seymour, 12.9.1941 (FO 371-26341)].

87 'Un homme digne de confiance'.

88 Delcoigne pour Spaak, 20.10.1941 (AMAEB, AF-10, 1940-1944).

Dans un tel climat, Miles Lampson ne veut pas de “*wobblers - or even luke warms members - amongst [his] Allied colleagues*”⁸⁹. En effet, l'ambassadeur britannique ne pense pas que de Schoutheete soit pro-allemand mais constate que “*he is so Royalist that his vision may have been obscured. His loyalty to his king is an obsession...*”⁹⁰. Les Anglais estiment ne pouvoir prendre aucun risque et s'appuient sur les éléments les plus activement pro-alliés, c'est-à-dire Delcoigne et Jacquet, au détriment de celui qui aime à rappeler qu'il est le “représentant du roi Léopold auprès du roi Farouq”⁹¹ et non l'agent du gouvernement belge de Londres auprès des autorités britanniques d'Égypte. Cela amène Lampson à appuyer la proposition de Delcoigne de renvoyer de Schoutheete à Londres pour qu'il y soit “*dipped in the invigorating English atmosphere*”⁹². À ce stade, il convient cependant de souligner que les pressions britanniques ne sont pas à l'origine du rappel du ministre de Belgique. En effet, l'ambassadeur ne se prononce clairement en ce sens qu'à partir du 12 septembre 1941, alors que la décision du gouvernement Pierlot intervient dès le 21 août de la même année.

La réhabilitation de Léopold III

Quand sir Miles Lampson évoque l'“obsession” qu'est pour de Schoutheete sa loyauté au chef de l'État, il fait notamment allusion à l'effort de propagande déployé par le chevalier en vue de défendre la ‘cause royale’ en Égypte. De toute évidence, il s'agit pour lui non d'une simple application des instructions gouvernementales mais d'un devoir personnel au moins aussi important que le soutien à l'effort de guerre.

Dès la réception des documents justificatifs envoyés par Louis d'Ursel en août 1940, de Schoutheete entreprend de “restaurer l'honneur du Roi”. D'abord quasi clandestine, on s'en souvient, cette entreprise prend un caractère officiel à partir d'octobre 1940, lorsque le ministre de Belgique est chargé de faire connaître la position du gouvernement belge de Londres quant aux événements de mai 1940.

Or, s'il est relativement aisé de toucher directement les membres de la colonie, la diffusion dans la presse du moindre article relatif au Souverain belge va se révéler quasiment impossible de l'été 1940 au mois d'octobre 1941. Alors qu'une série d'écrits très hostiles à Léopold III paraissent dans l'*Egyptian Gazette*, quotidien contrôlé par les Anglais, les articles proposés par la légation de Belgique tombent quasi systématiquement sous le

89 “de personnalités hésitantes – ou même tièdes – parmi ses collègues alliés” [Lampson pour Seymour, 12.9.1941 (FO 371-26341)].

90 “il est à ce point royaliste que sa vision a pu en être obscurcie. Sa loyauté à son roi est une obsession” [Lampson pour Eden, 23.1.1942 (FO 141-845)].

91 *Comment la cause...*, p. 15.

92 “Plongé dans la vivifiante atmosphère anglaise” [Lampson pour Seymour, 12.9.1941 (FO 371-26341)].



- Lorsque des Européens motorisés font halte dans un village égyptien, ils sont très vite abordés par les Fellahs et leurs mules chargées de marchandises.
(Photo CEGES)

coup des censeurs britanniques et les quelques entrefilets publiés ne le sont que lorsqu'un rédacteur en chef réussit à "tromper la vigilance de la censure"⁹³.

En juin 1941, Spaak ordonne à son ministre au Caire de donner la plus grande publicité au verdict du procès *Daily Mirror vs Sir Roger Keyes*⁹⁴. Avant de ce faire, de Schoutheete rencontre Miles Lampson afin de "lui exposer la façon dont la justice anglaise elle-même [reconnait] la parfaite bonne foi du roi Léopold" mais constate que "sa répugnance sera difficile à vaincre"⁹⁵. De fait, le soir même, une note circule dans toutes les

⁹³ De Schoutheete pour Spaak, 16.6.1941 (AMAEB, AF-10, 1940-1944).

⁹⁴ De Schoutheete pour Spaak, 20.6.1941 (AMAEB, AF-10-4, 1919-1943). L'amiral de la flotte sir Roger Keyes, officier de liaison britannique auprès de l'armée belge, déclara après la capitulation du 28 mai qu'il y avait lieu de suspendre tout jugement sur la question jusqu'à ce que tous les éléments en soient connus. À la suite de cette déclaration, le *Daily Mirror* avait critiqué à la fois l'attitude du Roi et celle de l'amiral. Durant le débat, l'avocat de Keyes démentit toutes les accusations de trahison portées à l'encontre de Léopold III, et l'avocat du *Daily Mirror* présenta à l'amiral et au Roi des Belges les excuses de son client.

⁹⁵ De Schoutheete pour Spaak, 20.6.1941 (AMAEB, AF-10-4, 1919-1943).

rédactions, interdisant la publication d'aucun document concernant le roi des Belges. Le chevalier s'indigne d'une censure qui s'oppose à la publication d'un jugement de la cour de Londres reproduit sans réserve par la presse britannique, mais laisse passer avec complaisance des "billevesées enfantines"⁹⁶ telles qu'un article affirmant qu'Albert Ier avait été assassiné par la *Gestapo*, laquelle aurait deviné qu'il offrirait plus de résistance aux armées allemandes que son fils aîné. Spaak lui-même considère "qu'il y a là une contradiction qui ne saurait nous être particulièrement agréable"⁹⁷ et en avertit le *Foreign Office*. Ce dernier affirme le 30 juillet 1941 avoir ordonné que soit levé l'interdit mis sur la discussion publique des questions concernant le roi Léopold.

En réalité, la position de l'ambassade britannique au Caire restera inflexible jusqu'au 13 octobre 1941, date à laquelle de Schoutheete est autorisé à faire paraître un article de sa main. Commentant ce succès, le ministre de Belgique écrira : "J'avais accompli une part, et non la moindre, de ma mission en Égypte"⁹⁸.

À l'origine de l'attitude des autorités britanniques, on trouve des instructions du *Foreign Office* qui, le 20 septembre 1940, a fait savoir à son agent au Caire qu'en ce qui concerne le roi Léopold, "[his] desire is to avoid controversy and do make as few references as possible to him"⁹⁹. Au vu de ce qui précède, on a toutefois l'impression que Miles Lampson applique ces directives avec une rigueur toute particulière, attitude qui lui est dictée par une série de facteurs dont il est bien difficile d'établir l'importance respective.

L'un d'entre eux, exposé à de Schoutheete par un prince de la famille royale, est que "la colonie belge comptait des républicains et qu'il n'y avait aucune raison de leur déplaire"¹⁰⁰, justification qui sera répétée par voie officielle au gouvernement belge en juillet 1941. Il faut bien sûr voir ici l'influence de Maurice Jacquet ou tout au moins une volonté de l'ambassade de ne pas froisser son précieux collaborateur.

Le chevalier, qui ne saisit pas pleinement l'importance du rôle du conseiller royal auprès des autorités britanniques, ne se satisfait pas de cette version. Il croit plutôt, comme le lui a expliqué un membre de l'ambassade, que Lampson redoute l'admiration de Farouq pour Léopold III¹⁰¹, admiration qui recèle deux dangers potentiels. Le premier serait que le fils de Fouad exploite dans une perspective anti-britannique le parallélisme existant entre sa situation et celle du chef de l'État belge, privé de sa liberté par une

96 Spaak pour de Cartier, 14.7.1941 (AMAEB, AF-10-4, 1919-1943).

97 *Idem*.

98 *Comment la cause...*, p. 15.

99 "[son] souhait est d'éviter toute controverse et d'y faire référence le moins possible" [*Foreign Office* pour Lampson, 20.9.1940 (FO 371-24286)].

100 De Schoutheete pour Spaak, 15.7.1941 (PGST).

101 *Idem*.

puissance étrangère. En effet, l'expression désormais officialisée de 'roi prisonnier' a une résonance toute particulière dans un pays où, en février 1942, le Souverain, en raison de l'agitation nationaliste qui règne dans son entourage et dans la population, se verra imposer un nouveau président du Conseil par les chars britanniques. De fait, après cet 'incident d'Abdine', Farouq, s'adressant à de Schoutheete, "se compara au roi Léopold 'prisonnier des Allemands' alors qu'il était 'prisonnier des Anglais'"¹⁰². La deuxième conséquence, évoquée par Edgar Gallad, directeur du *Journal d'Égypte* et proche du Palais, serait que le monarque égyptien "ne prétende voir dans la capitulation royale un encouragement pour une attitude semblable en cas d'avance ennemie en Égypte"¹⁰³. Il est évidemment hors de question pour Londres de le laisser se constituer prisonnier, étant donné les tendances pro-Axe d'une partie de la cour et de l'armée. Il apparaîtra a posteriori que les craintes des autorités britanniques quant à l'influence de l'exemple belge étaient justifiées. Le 2 juillet 1942, alors que les troupes de Rommel se rapprochent dangereusement d'Alexandrie, Farouq et Miles Lampson discutent de la conduite à adopter en cas d'occupation allemande. Comme redouté, le premier évoque "the precedent of Belgium where the king had remained and at the same time had not been compromised"¹⁰⁴. Cependant, l'ambassadeur ne tardera guère à 'convaincre' son interlocuteur de se préparer à quitter l'Égypte.

Citons encore une dernière interprétation de l'attitude britannique, exposée après la guerre par un juge belge d'Égypte au secrétaire du Roi, Jacques Pirenne. Pour Miles Lampson, la sauvegarde du prestige britannique en Égypte aurait nécessité d'imputer la défaite anglaise en Flandre à la "trahison du Roi des Belges"¹⁰⁵, en vertu de l'idée selon laquelle 'les Arabes ne respectent que la force'.

Éviction définitive de De Schoutheete... et de Delcoigne

Des pressions britanniques déterminantes

Arrivé en Angleterre le 6 décembre 1941, de Schoutheete remet à son supérieur un dossier réfutant les dires de ses adversaires. Après avoir examiné la question, Spaak conclut que "les accusations portées contre le ministre de Belgique ne sont pas fondées et qu'il n'existe aucune raison pour prendre contre lui une mesure disciplinaire quelconque. (...) On peut peut-être regretter que le ministre n'ait pas eu l'autorité nécessaire pour maintenir l'union dans sa colonie, mais ce regret ne peut devenir un reproche car la situation

102 JEANNE DE SCHOUTHEETE, *op.cit.*, p. 223.

103 Scheyven pour Spaak, 10.1.1943, p. 3 (AMAEB, AF-10-4, 1919-1943).

104 "le précédent de la Belgique où le Roi était resté et en même temps n'avait pas été compromis" [LORD KILLEARN (Miles Wedderburn Lampson), *The Killearn diaries, 1934-1946: the diplomatic and personal record of Lord Killearn, Sir Miles Lampson (1880-1964), High Commissioner and Ambassador, Egypt*, Londres, 1972, p. 226].

105 JACQUES PIRENNE, *Mémoires et notes politiques*, Verviers, 1975, p. 320.

paraît avoir été particulièrement délicate”¹⁰⁶. Par conséquent, le chef de la diplomatie belge décide de renvoyer de Schoutheete au Caire et de nommer Delcoigne à Beyrouth.

Cependant, le 26 janvier 1942, alors qu’il s’apprête à rejoindre l’Égypte, le chevalier apprend que son poste lui est retiré et qu’il est uniquement autorisé à aller rechercher sa famille au Caire. Spaak, qui souligne que cette décision n’est nullement une mesure disciplinaire et ne veut pas “sacrifier inutilement et injustement l’honneur d’un représentant de la Belgique”¹⁰⁷, explique que les autorités britanniques ont exprimé la volonté qu’il soit fait ‘peau neuve’.

Le colonel Maunsell est convaincu que de Schoutheete est un “*fifth columnist*” et que son retour serait dangereux sur le plan de la sécurité¹⁰⁸. Miles Lampson, s’il ne partage pas cette opinion, estime que la position du ministre serait intenable en raison de l’opposition du groupe Jacquet, qui pourrait bien finir par se retourner contre le gouvernement belge lui-même. Cela dit, l’ambassadeur se montre aussi défavorable au maintien de Delcoigne au Caire, et ce malgré qu’il ait grandement apprécié les efforts déployés par le conseiller de la légation pour amener les Belges d’Égypte à supporter plus activement la cause alliée. En effet, avant tout soucieux d’éviter des remous au sein de la colonie belge, le diplomate anglais craint que Delcoigne n’entre en conflit avec la faction royaliste de celle-ci. Par conséquent, il prône la nomination d’une personne entièrement étrangère aux intrigues nouées depuis le début de la guerre : “*nor Schoutheete, nor Delcoigne*”¹⁰⁹. Ces “prières impérieuses” vont décider Spaak à renouveler rapidement tout le personnel de la légation.

Une nouvelle fois, le raidissement britannique s’explique par un contexte particulièrement tendu. Le 5 janvier 1942, le gouvernement égyptien suspend ses relations diplomatiques avec l’État français, suivant en cela une ‘suggestion’ de l’ambassade. Farouq, qui n’a pas été averti de cette décision, exige le départ du ministre des Affaires étrangères, Salib Sami Pacha. Cette crise politique coïncide avec une offensive victorieuse de Rommel, qui prend Benghazi le 29 janvier. Devant la montée de l’agitation nationaliste, Miles Lampson opte pour le coup de force : le 4 février 1942, des blindés se déploient devant le palais d’Abdine et l’ambassadeur met le Roi en demeure de désigner comme Premier ministre Nahhas Pacha, le chef du *Wafd*¹¹⁰.

Dans de telles circonstances, de Schoutheete est plus que jamais indésirable. En effet, le ministre de Belgique et Farouq entretiennent à cette époque “des relations personnelles

106 Note de Spaak, 10.2.1942, ...

107 Spaak pour Robert Sténuit (juge à Alexandrie), 3.2.1942 (PGST).

108 Maunsell pour Wright, 17.1.1942 (FO 141/845).

109 “ni Schoutheete, ni Delcoigne” [Lampson pour Eden, 23.1.1942 (FO 141-845)].

110 Parti nationaliste et libéral, dominant à l’époque la scène politique du pays.

fréquentes et cordiales”¹¹¹. Ainsi, lorsque, quelques semaines après l’irruption des chars anglais sur la place d’Abdine, le monarque convie le corps diplomatique à une partie de chasse, de Schoutheete est le seul à répondre par l’affirmative à l’invitation. Les autres représentants étrangers ont vraisemblablement préféré la décliner, à l’instar de Miles Lampson¹¹². Quelques jours avant le départ du chevalier, le Roi lui rappellera combien il aura apprécié sa “liberté d’esprit” et, n’ignorant pas les circonstances qui mettent fin à sa mission en Égypte, lui fera comprendre “que toute sa sympathie [lui est] acquise”¹¹³.

Cette connivence révèle la politique très indépendante du ministre à l’égard de son collègue britannique. Spaak lui en fait d’ailleurs le reproche, regrettant qu’il “n’ait pas été plus lié avec (...) sir Miles Lampson, dont l’influence et l’autorité lui auraient assuré l’appui nécessaire pour calmer sa bouillante colonie”¹¹⁴.

Si l’on ajoute à cela les différents rapports émanant des Renseignements et les tentatives de réhabilitation du Souverain belge via la presse, on comprend la volonté de l’ambassadeur britannique de se débarrasser du chevalier, dont le comportement est incompatible avec le rôle de proconsul que lui-même entend jouer au Caire¹¹⁵.

La mission Legrand

Revenu sur les bords du Nil le 28 mars 1942, de Schoutheete s’attèle à rectifier la politique de mobilisation menée par le commandant Louis Legrand.

Ce dernier avait été nommé en novembre 1940 chef de cabinet du ministère de la Défense, dirigé à cette époque par Camille Gutt¹¹⁶. Profondément catholique, royaliste et anti-parlementaire, Legrand devient rapidement l’objet de violentes attaques de la part de certains membres de l’Office parlementaire, en tête desquels le socialiste Georges Truffaut, qui le soupçonne d’ourdir un “complot fasciste”¹¹⁷.

En septembre 1941, il est chargé d’une double mission au Moyen-Orient. Le premier volet de celle-ci consiste à récupérer les près de 400 Belges servant dans la Légion étrangère

111 Philippe de Schoutheete pour Jean Stengers, 24.3.1980, p. 4 (PGST).

112 JEANNE DE SCHOUTHEETE, *op.cit.*, p. 223.

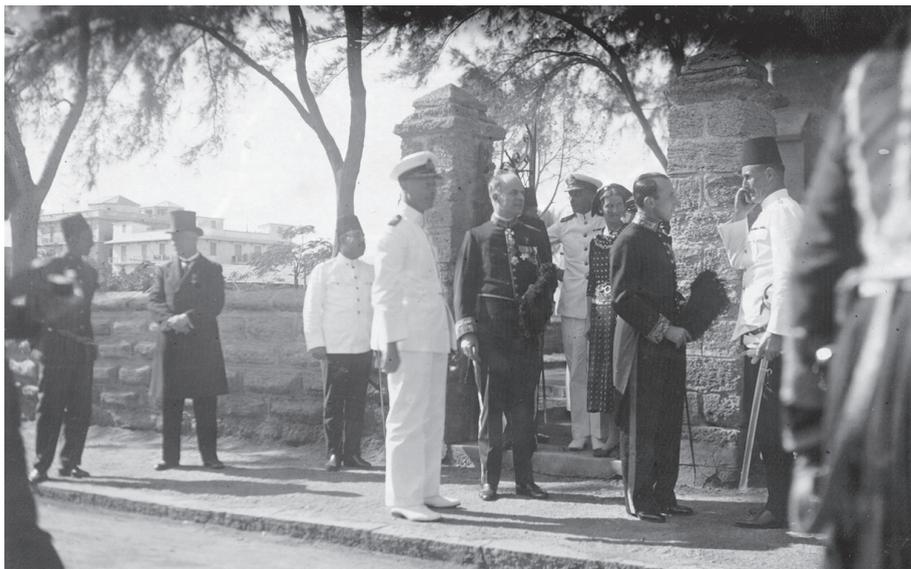
113 *Comment la cause...*, p. 17.

114 de Romrée pour Tschoffen, 23.8.1943 (AMAEB, AF-10-4, 1919-1943).

115 Philippe de Schoutheete pour Jean Stengers, 24.3.1980 (PGST), p. 4.

116 Les notes personnelles de Legrand ont été partiellement publiées : LOUIS LEGRAND (major), *Destin d’un homme. Journal de Campagne*, Bruxelles, s.d.

117 CAMILLE HUYSMANS, *Geschriften en documenten, VII : Camille Huysmans in Londen*, Anvers/Amsterdam, 1978, p. 142; FRANCIS BALACE, “Psychologie de l’officier belge face à la défaite. Juin 1940-automne 1941”, in *Actes du colloque d’histoire militaire belge (1830-1980)*, Bruxelles, 26-28 mars 1980, Bruxelles, 1981, p. 339-361.



• Le Caire. Des membres du corps diplomatique quittent le cimetière latin après un service funèbre.
(Photo CEGES)

en Syrie, ce qui sera fait en mars 1942 en dépit de profondes réticences françaises. Le second volet est d'accélérer au Levant un recrutement qui, comme nous l'avons vu, est jugé insatisfaisant. En outre, le commandant est chargé d'octroyer des exemptions aux cadres indispensables, sans doute parce que de Schoutheete est jugé trop peu fiable pour le faire.

Quoi qu'il en soit, le chevalier est enthousiaste à l'idée d'accueillir un officier que sa réputation d'ultra-royaliste a précédé au Caire. Cependant, le recruteur ne s'y installe que le 8 novembre 1941, date à laquelle de Schoutheete est déjà parti pour Londres. Dès lors, c'est avec les 'gauchistes' Delcoigne, Jacquet et Loop, le chancelier de la légation, que le 'fasciste' Legrand va avoir à coopérer. Contre toute attente, cette alliance contre nature fonctionne à merveille et l'envoyé du gouvernement ne tarit pas d'éloges à l'égard de ces "hommes actifs et tout à fait bien"¹¹⁸. De manière moins surprenante, le militaire entretient également des contacts avec les léopoldistes du Caire, ce qui l'amènera à se brouiller avec Jacquet¹¹⁹. Ce dernier correspond par ailleurs avec le député socialiste Henri Rolin qui, comme Truffaut, avait dénoncé les 'tendances totalitaires' de Legrand.

¹¹⁸ LOUIS LEGRAND (major), *op.cit.*, p. 156.

¹¹⁹ Jacquet pour Legrand, 18.9.1942 (CEGES, *Fonds Franz Burniaux, Papiers Jacquet*, doc.172).

Sur place, ce dernier se heurte à la “mauvaise volonté” de 90 % des appelés, ce qui l’amène à en arrêter certains en tant que déserteurs. Au moins cinq récalcitrants seront détenus dans un appartement d’Héliopolis loué par Jacquet et transformé en prison ¹²⁰.

De retour au Caire, de Schoutheete dénonce ce qu’il considère comme un “régime de terreur” ¹²¹. Le ministre reconnaît certes qu’en mobilisant “une bonne douzaine de membres [de la colonie], la plupart entre 30 et 40 ans, sans considération des situations qu’ils occupaient” ¹²², Legrand a appliqué, “encore qu’avec une rigueur inflexible”, la loi de milice. Par contre, les arrestations sont illégales, comme le souligne Nahhas Pacha ¹²³, le président du Conseil, qui regrette aussi le mépris affiché par Legrand à l’égard de ses démarches en faveur de l’exemption de certains mobilisés. Pour sa part, de Schoutheete se plaint également du comportement du chancelier de la légation, G.L., “qui ne quitte plus l’uniforme [de lieutenant de réserve], veille sur les prisonniers et (...) a manifesté son intention de procéder à de nouvelles arrestations” ¹²⁴.

Certes, il faut peut-être voir dans ces propos l’influence excessive de certains membres de la colonie, mais un autre témoignage, émanant cette fois d’un milieu ne pouvant nullement être suspecté de ‘tiédeur’, va dans le même sens. Mme Soussa, dont le mari Robert Mélot, volontaire en octobre 1940, s’était engagé dans l’armée britannique en dépit de ses 45 ans, se souvient que la mission de Legrand “fut considérée comme très déplaisante. Il tentait de recruter les nationaux belges de gré ou de force. Il fut vite connu que la *Military Police* britannique déclina de l’assister. Des industriels belges (...) qui auraient pu être des ‘affectés spéciaux’ à l’effort de guerre furent donc mobilisés et durent s’embarquer pour rejoindre l’Angleterre (...)” ¹²⁵.

Figure parmi eux Hugues Naus, fils du grand industriel Henri Naus Bey et directeur de la Société des Sucreries & Raffineries d’Égypte, envoyé en Grande-Bretagne en dépit de sa fonction et de ses 39 ans. Tandis que de Schoutheete s’était toujours opposé à sa mobilisation, arguant qu’il exerçait une fonction cruciale dans une entreprise indispensable à l’effort de guerre, Delcoigne accuse l’entrepreneur d’incompétence mais aussi de germanophilie et cherche à l’éloigner ¹²⁶. Naus s’estime pour sa part victime d’un complot dont les têtes pensantes seraient Jacquet, qui lui reproche d’avoir pris parti pour de Schoutheete, et Ahmed Abboud Pacha, le nouvel actionnaire majoritaire

120 LOUIS LEGRAND (major), *op.cit.*, p. 174.

121 De Schoutheete pour Spaak, 8.4.1942 (AMAEB, AF-10, 1940-1944).

122 *Idem*.

123 Nahhas Pacha pour de Schoutheete, 7.4.1942 (AMAEB, AF-10, 1940-1944). Les autorités militaires belges doivent d’abord adresser une demande au chef du parquet mixte, qui ordonnera le cas échéant à la police égyptienne de leur remettre le prévenu.

124 De Schoutheete pour Spaak, 8.4.1942 (AMAEB, AF-10, 1940-1944).

125 MME ROBERT MÉLOT-SOUSSA, *Ses souvenirs d’Alexandrie*, p. 1 (*Papiers Mahaim*).

126 Delcoigne pour Spaak, 12.1.1942 (AMAEB, AF-10-4, 1919-1943).

de son entreprise, qui cherche à se débarrasser de lui ¹²⁷. Nahhas Pacha considère lui aussi que Delcoigne a “cédé à la pression d'intérêts particuliers” ¹²⁸ et demande à Spaak le renvoi en Égypte du directeur des Sucreries. En dépit de cette démarche, Naus finira par prendre le chemin de l'Angleterre. Il y rencontrera Spaak, qui l'autorisera à se rendre au Congo afin de superviser la production sucrière de la colonie. Le 7 décembre 1942, alors qu'il rejoint son nouveau poste, l'industriel périt dans le naufrage du Ceramic, torpillé au large des Açores.

Pour en revenir à Legrand, celui-ci tient les protestations de la légation pour de la “mesquinerie” ¹²⁹ et obtient en avril 1942 qu'il soit mis fin à sa mission pour lui permettre d'intégrer la 8^e Armée britannique. Il mourra au combat en Normandie le 27 juin 1944.

Quoi qu'il en soit des polémiques qu'elle a pu entretenir, la mission Legrand est considérée à Londres comme un succès dans la mesure où, grâce à elle, la colonie belge d'Égypte “a fourni les éléments qu'on était en droit d'attendre” ¹³⁰. Une cinquantaine de personnes sont en effet mobilisées.

Dernières semaines au Caire

Avant de quitter l'Égypte, de Schoutheete savoure en outre sa revanche à l'égard de Delcoigne. Avec une satisfaction évidente, il apprend de Nahhas Pacha que l'envoyé de Spaak est désormais interdit de séjour en Égypte et ce de manière “formelle et irrévocable” ¹³¹. Le président du Conseil, qui a refusé de le recevoir au moment de son départ, lui reproche de s'être dérobé à une convocation officielle. Cette sanction assez mystérieuse est sans doute liée à l'affaire Naus et résulte probablement de manœuvres de De Schoutheete, dont nous connaissons les excellentes relations avec les milieux politiques indigènes.

Delcoigne parti, le ministre au Caire va trouver un nouvel adversaire en la personne du baron Pierre de Gaiffier d'Hestroy, nouveau conseiller de la légation, chargé de l'intérim après le départ de De Schoutheete. Ce jeune diplomate, arrivé au début du mois d'avril 1942 dans la capitale égyptienne va, en quelques jours, passer du camp des ‘royalistes’ à celui des ‘républicains’.

De par ses origines sociales et ses contacts avec des amis de De Schoutheete, de Gaiffier est initialement très bien disposé à l'égard de ce dernier. Dans un premier temps, il

127 URI KUPPERSCHMIDT, *op.cit.*, p. 123.

128 De Schoutheete pour Spaak, 1.4.1942 (AMAEB, AF-10, 1940-1944).

129 LOUIS LEGRAND (major), *op.cit.*, p. 187.

130 De Romrée pour Paul Tschoffen, 31.8.1943 (AMAEB, AF-10-4, 1919-1943).

131 De Schoutheete pour Spaak, 1.4.1942 (AMAEB, AF-10, 1940-1944).

affirme vouloir dénoncer au département les “agitateurs”, c’est-à-dire le clan Jacquet, qu’il considère comme “des agents conscients ou inconscients de la propagande ennemie”¹³². En particulier, il demande le remplacement du chancelier de la légation, qui ayant fait partie d’une “clique hostile au ministre”, est vivement pris à parti par certains membres de la colonie.

Pourtant, dès le 17 avril, le nouveau conseiller, vraisemblablement ‘informé’ par Jacquet et craignant de voir le prestigieux intérim lui échapper si de Schoutheete était finalement maintenu en Égypte, adopte un discours diamétralement différent. Le 24 avril, les deux hommes s’affrontent sous les yeux d’un Miles Lampson médusé. Alors qu’il s’attendait à une simple visite de courtoisie, l’ambassadeur va vivre “*one of the most peculiar experience [he has] had in [his] career*”¹³³. Après avoir été présenté par son supérieur, de Gaiffier entame, la voix pleine d’émotion, la lecture d’une déclaration exprimant sa loyauté totale envers la cause alliée et par conséquent son refus de servir sous les ordres de De Schoutheete. Embarrassé, Lampson répond que la seule chose qui le préoccupe est l’unité de la communauté belge en Égypte et enjoint à ses deux visiteurs de dissimuler leur différend jusqu’au départ du ministre. Spaak désapprouvera l’attitude de De Gaiffier, l’invitant à rester à l’avenir “indépendant de toutes coteries”¹³⁴.

De Schoutheete, quant à lui, quitte l’Égypte le 13 mai 1942. Il terminera la guerre à l’administration centrale à Londres. Son départ coïncide avec celui des trois autres ministres les plus anciens accrédités auprès de Farouq : celui de Suède, accusé de germanophilie, celui de Grèce, attaqué par sa colonie, et celui de Turquie, qui avait cherché à convertir sa légation en ambassade au grand déplaisir de Miles Lampson. Comme ce fut le cas l’année précédente, la volonté britannique d’épurer le corps diplomatique en Égypte est directement liée aux graves menaces militaires pesant sur le pays. Le 30 juin 1942, Rommel est à el-Alamein.

IV. Le triumvirat

Des démarches suspectes

Dans sa défense de la cause royale, Guy de Schoutheete dit avoir rencontré “des concours sinon nombreux du moins fidèles et inlassables”¹³⁵. Après son départ, les attaques de De Gaiffier et des partisans de Jacquet vont se concentrer sur ces notables royalistes, déjà dénoncés comme défaitistes ou pro-allemands auprès des autorités britanniques. De

132 De Gaiffier pour Van Langenhove, 15.4.1942 (FO 141-845).

133 “Une des expériences les plus particulières qu’il ait eu dans sa carrière” [Lampson pour Eden, 24.4.1942 (FO 141-845)].

134 Spaak pour Gaiffier, 27.5.1942 (AMAEB, AF-10, 1940-1944).

135 De Schoutheete pour Spaak, 16.6.1941 (AMAEB, AF-10, 1940-1944).

l'été 1942 à la fin 1943, ils seront l'objet d'accusations beaucoup plus précises. Celles-ci vont une nouvelle fois déchirer la colonie belge.

Le 21 mai 1942, soit quelques jours après le départ de De Schoutheete, de Gaiffier signale, sans autre précision, "quelques cas suspects"¹³⁶. C'est au début du mois de juillet 1942, dans l'ambiance de sauve-qui-peut présidant à l'évacuation de l'Égypte, que, si l'on en croit leurs détracteurs, ces personnages vont jeter le masque.

Le 2 juillet, l'entrepreneur L.R. rend visite au chargé d'affaires et lui suggère, au cas où l'Égypte serait envahie et où aucune puissance protectrice ne prendrait la défense des intérêts belges, que cette tâche soit confiée à un triumvirat composé de lui-même, de L.V., directeur de la Banque belge et internationale en Égypte, et du juge M.D., délégué de la Croix-Rouge de Belgique, qui avait distribué les documents justificatifs de l'attitude du Roi en août 1940. Cette proposition est aussitôt rejetée par De Gaiffier qui considère qu'elle fait partie d'un "ensemble [de] machinations"¹³⁷ ourdies en faveur de la collaboration par un groupe de Belges motivés par une sympathie à l'égard des idées d'Ordre nouveau ou tout au moins par une volonté d'assurer la sauvegarde de leurs intérêts en cas d'invasion.

Les 'accusés', défendus après la guerre par le très respecté Constant Van Ackere, président de la cour d'appel d'Alexandrie, offrent une version très différente des choses. Leur intention aurait avant tout été de conseiller leurs compatriotes sur le plan juridique. En effet, une invasion allemande aurait entraîné la disparition des Tribunaux mixtes et les Belges d'Égypte auraient de ce fait été inévitablement amenés à entrer en contact avec les autorités égyptiennes. De par leur situation, les trois individus s'estimaient investis d'un devoir que Van Ackere comptait pour sa part assumer à Alexandrie. En outre, s'ils "voyaient avec quelque appréhension l'extension des idées communistes", les membres du triumvirat "mettaient au-dessus de tout le triomphe des armées alliées"¹³⁸. Par conséquent, l'idée que cette démarche visait à créer un organisme officiel dans le but de collaborer avec les Allemands serait le fruit d'un complot ourdi par Jacquet pour se venger des royalistes qui avaient soutenu de Schoutheete jusqu'à son départ.

Le colonel Maunsell ne s'étonne guère des allégations du chargé d'affaires car il a "*long suspected all three of them of being 'collaborationists'*"¹³⁹. Rappelons cependant que ses soupçons sont exclusivement basés sur les témoignages de Jacquet et que certaines des accusations avancées par de Gaiffier quant aux intentions du triumvirat sont discutables.

136 De Gaiffier pour Spaak, 21.5.1942 (AMAEB, AF-10-4, 1919-1943).

137 De Gaiffier pour Spaak, 6.7.1942 (AMAEB, AF-10-4, 1919-1943).

138 Constant van Ackere pour Alexis Van Damme, 26.7.1945 (AMAEB, AF-10-4, 1944-1948).

139 "Depuis longtemps suspectés d'être tous les trois des 'collaborationnistes'" [Maunsell pour Wright, 18.7.1942 (FO 141-845)].

Intervention britannique

Alors qu'en dépit des sollicitations de De Gaiffier, aucune sanction n'a été décidée par le gouvernement, la situation va s'envenimer avec l'arrivée au Caire, le 14 octobre 1942, du nouveau ministre, Louis Scheyven. De Gaiffier, quant à lui, reste provisoirement adjoint de la légation.

Dès son arrivée, le nouveau chef de poste propose à Spaak de surseoir à toute sanction en attendant la réalisation d'une enquête sur l'attitude passée du triumvirat. Ce rapport ne verra jamais le jour et, au cours des mois suivants, Scheyven semble oublier purement et simplement le problème.

Rapidement toutefois, de nouvelles dissensions vont opposer la légation, la colonie et les services britanniques. Ainsi, le colonel Maunsell accuse le nouveau ministre de Belgique d'attentisme et de collaboration avec le triumvirat¹⁴⁰. L'intéressé soupçonne pour sa part les Anglais de chercher à le faire rappeler en usant de techniques telles que "le classique accrochage féminin"¹⁴¹. Une nouvelle fois, la position de Maunsell est largement influencée par celle de Jacquet, qui est rapidement entré en conflit avec le nouveau chef de mission. Des instructions transmises à Scheyven par Spaak semblent être à l'origine de cette mésentente. En effet, si le ministre des Affaires étrangères est "convaincu des sentiments patriotiques" du conseiller royal, il estime néanmoins "qu'il est fort indiscret et se mêle de toutes sortes de choses où il n'a rien à voir", que "ses accusations sont souvent sujettes à caution" et qu'il convient par conséquent d'éviter qu'il devienne "une espèce de conseiller occulte de la Légation"¹⁴².

Jacquet, qui affirme à qui veut le croire qu'il a "décidé de rester complètement en dehors des affaires (...) de la colonie belge"¹⁴³, est conscient de sa perte de crédit auprès de Spaak, auquel il voue désormais un profond mépris. Ainsi, en avril 1943, il félicite Henri Rolin, qui a quitté le gouvernement, de s'être dissocié de "nos dirigeants de Londres, toujours aussi lamentables, à en juger d'après leurs décisions nous concernant"¹⁴⁴. Par conséquent, au-delà de son caractère anecdotique, le conflit Jacquet-Scheyven témoigne d'une évolution importante, à savoir la rupture entre le gouvernement de Londres et la faction radicale de la colonie belge d'Égypte, excédée par les compromis qu'implique la politique 'd'union nationale autour du Roi'.

140 Maunsell pour Wright, 19.1.1943 (FO 371-34314).

141 Scheyven pour Spaak, 19.4.1943 (AMAEB, AF-10-4, 1919-1943).

142 Note de Spaak, non datée, citée par de Romrée pour Tschoffen, 23.8.1943 (AMAEB, AF-10-4, 1919-1943).

143 Jacquet pour Legrand, 18.9.1942 (CEGES, *Fonds Franz Burniaux*, doc. 172).

144 Jacquet pour Henri Rolin, 4.4.1943 (CEGES, *Fonds Franz Burniaux*, doc. 173). Le socialiste Henri Rolin, sous-secrétaire d'État à la Défense depuis février 1942, a en réalité été invité à remettre son portefeuille en octobre 1942 en raison de son impopularité auprès des militaires, et de la très mauvaise situation de l'armée belge en Grande-Bretagne (ROBERT DEVLEESCHOUWER, *Henri Rolin, 1891-1973. Une voix singulière, une voix solitaire*, Bruxelles, 1994).

À l'inverse, le conseiller royal ne cesse de se rapprocher des Britanniques. Ainsi, Miles Lampson s'inquiète de "*the admittedly unsatisfactory position*"¹⁴⁵ de Scheyven et souhaite que de Gaiffier assure seul la gérance de la légation. En réalité, il apparaît qu'aucun reproche convaincant ne peut être fait au ministre de Belgique, mais son rappel serait souhaitable dans la mesure où, n'ayant pas la confiance de Jacquet, il ne peut être utilisé par ce dernier pour transmettre à l'ambassade des informations confidentielles.

Au *Foreign Office*, on ne croit guère au succès d'une éventuelle requête en ce sens auprès du gouvernement belge. En effet, il serait délicat de demander une nouvelle fois à un allié de changer sa représentation diplomatique dans un pays étranger. De plus, Spaak refuse de laisser la légation du Caire à un diplomate aussi inexpérimenté que de Gaiffier. Surtout, on considère à Londres que l'ambassadeur "*is making rather heavy weather of all this*"¹⁴⁶, les accusations pesant sur Scheyven ne justifiant pas une telle démarche. Enfin, la position de Lampson est difficilement défendable dans la mesure où le *Foreign Office* préfère éviter toute référence à Jacquet dans ses discussions avec le gouvernement belge.

D'une manière générale, la situation est assez semblable à celle qui prévalait à l'époque de De Schoutheete. L'attitude officielle du représentant belge est irréprochable, comme en témoigne son intense effort de propagande, mais cela ne l'empêche pas d'être accablé dans les rapports de Maunsell, qui continue, en avril 1943, à le décrire comme étant "*under the influence of the most Quisling elements in the colony*"¹⁴⁷.

Pour le département belge, le seul problème perceptible est le caractère orageux des relations entre Scheyven et de Gaiffier, ce qui convainc Spaak de muter ce dernier à Ottawa. Par ailleurs, le problème disparaît en mai 1943 avec la réconciliation entre Jacquet et Scheyven, lequel aurait avoué avoir commis une erreur en accordant sa confiance au triumvirat¹⁴⁸.

Les sanctions

Dès les débuts de l'affaire, de Gaiffier avait attiré l'attention de Spaak sur le fait que, le juge M.D. étant délégué de la Croix-Rouge, il était autorisé à circuler dans les zones militaires et qu'il était par conséquent de la plus élémentaire prudence de le décharger d'une fonction dont il pouvait faire un mauvais usage.

145 "La position indiscutablement insatisfaisante" [Lampson pour Alexander Cadogan, 26.1.1943 (FO 371-34314)].

146 "Fait beaucoup de foin de tout cela" [Aveling pour *Foreign Office*, 24.2.1943 (FO 371-34314)].

147 "Sous l'influence des éléments les plus Quisling de la colonie" [Lampson pour Orme Sargent, 8.4.1943 (FO 371-34314)].

148 Besly pour Lampson, 28.5.1943 (FO 371-34314).

Or, au printemps 1943, les suspects n'ont toujours pas été inquiétés et leur position s'est même renforcée avec l'arrivée des officiers royalistes du corps expéditionnaire belge au Moyen-Orient¹⁴⁹. Certes, en raison de l'évolution du conflit à ce moment, aucun d'entre eux ne constitue réellement une menace sur le plan de la sécurité, mais les Britanniques et le groupe Jacquet entendent limiter l'influence que leur confèrent leurs importantes fonctions.

Ainsi, en juin 1943, le juge M.D. doit succéder à Constant Van Ackere à la présidence de la cour d'appel d'Alexandrie. Devant l'imminence de cette succession, Miles Lampson demande au président du Conseil égyptien "*for these gentleman to receive no further marks of favour*"¹⁵⁰, si bien que le choix du ministre de la Justice se portera sur un autre candidat belge, Eugène Vroonen.

À l'exception de la désignation de Vroonen, aucune sanction ne sera prise contre ceux que Lampson appelle les "*bad Belgians*", lesquels seront simplement l'objet d'une surveillance étroite. En avril 1944, L.V., considéré comme le plus dangereux, est même admis au sein de la délégation égyptienne à la conférence monétaire du Moyen-Orient, en dépit des protestations de Jacquet. Ce relâchement ne résulte pas d'une modification de l'opinion de Lampson à l'égard du triumvirat mais du fait que la situation militaire générale est désormais bien différente. Cependant, dans les mois qui suivent la fin de la guerre, l'idée de démettre L.V. de sa fonction de directeur de la Banque belge et internationale en Égypte est à nouveau évoquée par la légation. Ce projet sera mis en échec, L.V. étant soutenu par Constant Van Ackere, les milieux politico-économiques égyptiens et Farouq lui-même. Ce dernier le décore même très opportunément en février 1946 de l'ordre d'Ismail¹⁵¹.

V. Conclusion

À partir du 28 mai 1940, les tendances conservatrice et radicale de la colonie s'affrontent autour de l'attitude royale et se cristallisent respectivement autour du chef de légation, le chevalier de Schouthete, et du conseiller royal, Maurice Jacquet. Au cours de l'été 1940, tandis que le gouvernement entre dans un mutisme complet, la colonie belge est exposée, par l'intermédiaire de son chef, aux influences contradictoires de l'ambassade belge à Londres, qui prône la poursuite de la lutte, et de la légation à Berne, laquelle transmet

149 Entre mai 1943 et septembre 1944, la 1^e Brigade motorisée coloniale belge est stationnée en Égypte, où elle effectue des tâches de garnison [ÉMILE JANSENS, *Contribution à l'histoire militaire du Congo belge pendant la Seconde Guerre mondiale. 1940-1945*, t. 3, livre 4 : *La guerre proprement dite (octobre 1940 à fin 1944)*. 3^e partie : *Le Corps expéditionnaire du Moyen-Orient*, Bruxelles, 1983].

150 "Que ces messieurs ne reçoivent plus à l'avenir de marques de faveur" [Lampson pour Nahhas Pacha, 30.5.1943 (FO 371-34314)].

151 A. Callens pour de Romrée, 18.2.1946 (AMAEB, AF-10-4, 1944-1948).

les positions neutralistes de Léopold III. De Schoutheete, confronté à un cas extrême de division de l'autorité, n'a d'autre choix, dans un proconsulat britannique, que de se rallier officiellement à la cause alliée dès septembre 1940. Pour leur part, conservateurs et radicaux privilégient respectivement la neutralité, qui permet d'envisager une future reconstruction du système politique belge autour du Roi, et l'alliance britannique, qui seule offre une chance de rétablir la démocratie parlementaire.

Maurice Jacquet, émule inconscient de Marcel-Henri Jaspar en Égypte, voit dans cette situation de rupture une occasion de subvertir l'ordre établi en disqualifiant la légation et en s'imposant, par la création d'une Union belge d'Égypte, comme le représentant *de facto* du gouvernement Pierlot au Caire. Bien que ce dernier ait fait le choix de la stabilité et de la légalité en maintenant de Schoutheete, la balance penche de plus en plus résolument en faveur des radicaux, qui usent de leurs liens avec Spaak et Pierlot ainsi que de l'appui des Britanniques. Ceux-ci ne souhaitent prendre aucun risque en raison des menaces extérieures et intérieures pesant sur eux en Égypte. Aussi soutiennent-ils quasiment sans réserve les éléments les plus ouvertement anglophiles de la communauté



- Le roi Albert et la reine Elisabeth effectuent leur première visite en Égypte en 1922. Plus qu'une visite officielle, c'est pour la Reine un voyage d'étude qui stimulera son intérêt pour la culture de l'Égypte ancienne. Peu après, elle prendra l'initiative de la création de la Fondation égyptologique Reine Elisabeth. Elle sera en outre sur place lorsqu'au début 1923 aura lieu la fabuleuse découverte du tombeau de Tout-Ankh-Amon. (Photo CEGES)

belge. En effet, si rien dans l'attitude officielle de De Schoutheete ne permet de le qualifier de neutraliste, il est indéniable qu'il est attaché à une conception historiquement dépassée de son rôle. Le chevalier se conduit encore comme le représentant d'un pays neutre et souverain collaborant avec un des ses garants en vue de recouvrer sa liberté et n'hésite pas, comme d'autres Belges royalistes, à chercher des appuis auprès des dirigeants égyptiens, y compris lorsque ces derniers sont en froid avec l'occupant. En revanche, ses adversaires, peut-être parce que plus sensibles à la dimension idéologique du conflit, considèrent que la politique belge doit être entièrement subordonnée aux exigences de l'effort de guerre britannique. Le ministre 'pèche' également par sa volonté de réhabiliter Léopold III alors que les Britanniques craignent qu'une propagande à caractère royaliste ne fortifie en Égypte l'aura nationaliste dont bénéficie Farouq.

Après le départ du chevalier au printemps 1942, la vindicte des anglophiles se porte contre des notables royalistes suspectés de volonté collaborationniste au moment de l'avancée allemande de juillet 1942, ainsi que contre le nouveau ministre, Louis Scheyven, jugé trop conciliant à leur égard. Une nouvelle fois, les services britanniques accordent leur pleine confiance à Jacquet. Toutefois, la menace de l'Axe s'éloignant du pays, ils accorderont de moins en moins d'intérêt aux conflits opposant les ressortissants belges.

Le conflit entre Belges d'Égypte apparaît initialement comme simple dans la mesure où il voit s'opposer deux camps nettement délimités. En effet, à l'heure où l'opinion en métropole est majoritairement neutraliste et où, cela va de soi, les Belges de Londres sont anglophiles, la particularité du contexte égyptien est de voir cohabiter des conservateurs-neutralistes et des radicaux-anglophiles, tous bénéficiant d'une marge de manœuvre appréciable. Toutefois, l'influence des Belges de Londres va considérablement complexifier cette dichotomie. D'une part, on voit arriver au Caire un personnage tel que le commandant Legrand, à la fois léopoldiste ultra et anglophile acharné. D'autre part, la politique d'union nationale pratiquée par le gouvernement Pierlot lui aliène peu à peu les Belges les plus progressistes, qui regrettent les compromis qu'une telle approche implique envers des personnages peu enthousiastes à l'égard de la cause alliée. Par conséquent, à partir de 1942, le groupe Jacquet apparaîtra de plus en plus comme le représentant en Égypte de l'Office parlementaire, avec lequel le conseiller royal est d'ailleurs en contact direct.

Il convient de rappeler ici que l'évolution de la situation stratégique est le facteur influençant de manière primordiale les prises de positions des différents acteurs. Cela est dû au fait qu'une victoire italo-allemande dans le désert de Libye n'aurait pas seulement signifié la perte de l'Égypte, mais aurait aussi bouleversé le cours même de la guerre. Ainsi, de la même manière que les avancées de l'Axe confortent les Belges neutralistes dans leurs positions, les succès remportés par les Alliés à partir de la bataille d'el-Alamein les réduiront progressivement au silence. En face, nous voyons également les autorités britanniques durcir le ton à chaque fois que leur présence en Égypte est menacée sur les plans externe et interne. D'autres protagonistes adoptent un ligne de conduite plus

stable, à l'instar des milieux égyptiens, dont la sympathie à l'égard des Belges royalistes peut certes être dictée par des idées nationalistes mais relève avant tout d'une fidélité à des relations nouées avant la guerre, notamment dans le domaine économique. Enfin, le groupe de Jacquet, invariablement anglophile et anti-royaliste, évoluera, on l'a dit, dans le sens d'une hostilité croissante au gouvernement belge en raison de l'indulgence des hommes de Londres à l'égard des neutralistes supposés du Caire.

* THOMAS PIERRET (°1979) est licencié en histoire contemporaine de l'ULg (2001), agrégé de l'enseignement secondaire supérieur (2002), titulaire d'un *Master of Arts in International Politics* à l'ULB (2002), et candidat en langue arabe classique et moderne (2002).

Bibliographie

Archives

AGR : Archives générales du Royaume de Belgique
AMAEB : Archives du Ministère des Affaires étrangères de Belgique
CEGES : Centre d'Études et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines
FO : *Foreign Office (Public Record Office, Kew, Royaume-Uni)*
Papiers Mahaim : Archives du colonel André-Ernest Mahaim (consultés grâce à l'aimable collaboration de Mme Veuve André-Ernest Mahaim)
PGST : Papiers Guy de Schoutheete de Tervarent (consultés grâce à l'aimable collaboration du baron Philippe de Schoutheete de Tervarent)

Sources éditées et travaux-sources

GUY CATROUX (général), *Dans la bataille de la Méditerranée : Égypte-Levant, Afrique du Nord 1940-1944*, Paris, 1949. ●— CAMILLE HUYSMANS, *Geschriften en documenten, VII : Camille Huysmans in Londen*, édité par Herman Balthazar & José Gotovitch, Anvers/Amsterdam, 1978, p. 142. ●— LORD KILLEARN (Miles Wedderburn Lampson), *The Killearn diaries, 1934-1946 : the diplomatic and personal record of Lord Killearn, Sir Miles Lampson (1880-1964), High Commissioner and Ambassador, Egypt*, edited by Trefor E. Evans, Londres, 1972. ●— LOUIS LEGRAND (major), *Destin d'un homme. Journal de Campagne*, Bruxelles, s.d. ●— VLADIMIR PENIAKOFF, *Mon armée privée*, Paris, 1953. ●— JACQUES PIRENNE, *Mémoires et notes politiques*, Verviers, 1975. ●— JEANNE DE SCHOUTHEETE, *Jeannette of Cairo*, Paris, 1975. ●— FIRMIN VAN DEN BOSCH, *Vingt années d'Égypte*, Paris, 1932.

Travaux

FRANCIS BALACE, "Psychologie de l'officier belge face à la défaite. Juin 1940-automne 1941", in *Actes du colloque d'histoire militaire belge (1830-1980), Bruxelles, 26-28 mars 1980*, Bruxelles, 1981, p. 339-361. ●— FRANCIS BALACE & CHRISTINE DENUIT-SOMERHAUSEN, *Abyssinie 41 : du mirage à la victoire*, in *Jours de Lutte (Jours de guerre 7)*, Bruxelles, Crédit communal, 1992, p. 15-49. ●— ROBERT DEVLEESCHOUWER, *Henri Rolin, 1891-1973. Une voix singulière, une voix solitaire*, Bruxelles, 1994. ●— MICHEL DUMOULIN, *Spaak*, Bruxelles, 1999. ●— JULES GÉRARD-LIBOIS & JOSÉ GOTOVITCH, *L'An 40. La Belgique occupée*, Bruxelles, CRISP, 1971. ●— ROBERT ILBERT, *Héliopolis, Le Caire 1905-1922, genèse d'une ville*, Paris, 1981. ●— ÉMILE JANSSENS (général), *Contribution à l'histoire militaire du Congo belge pendant la Seconde Guerre mondiale. 1940-1945, t. 3, livre 4 : La guerre proprement dite (octobre 1940 à fin 1944), 3^e partie : Le Corps expéditionnaire du Moyen-Orient*, Bruxelles, 1983. ●— URI KUPFERSCHMIDT, *Henri Naus Bey : retrieving the biography of a Belgian industrialist in Egypt*, Bruxelles, 1999. ●— JEAN SALMON,

“La reconnaissance du gouvernement de Burgos”, in *Revue belge d'Histoire contemporaine*, n° 1-2, 1987 (18^e année), p. 125-158. •— JEAN STENGERS, *Aux origines de la question royale : Léopold III et le gouvernement. Les deux politiques belges de 1940*, Gembloux, 1980.